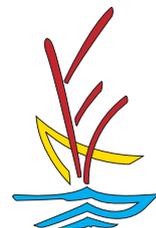


Empreintes

Juillet - Août - Septembre



www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 14



Dossier
La rentrée

Pêle-mêle





Les taux d'imposition de la commune restent inchangés...

C'est déjà l'automne et les feuilles tombent... Celles des impôts aussi !!! En regardant de près chacun a pu constater que les taux de la commune restent inchangés pour la 4^{ème} année comme nous nous y sommes engagés. Une maîtrise des dépenses, une recherche de subventions et de partenariats, un

recours modéré à l'emprunt, sont les leviers qui permettent de continuer à réaliser et gérer les équipements tant nécessaires et attendus par tous. Dans le même temps les services sont mis en qualité et cette rentrée en est l'illustration avec la mise en fonction du nouvel accueil de l'hôtel de ville et des moyens conséquents affectés à l'éducation. Avec la crise, la pression est mise sur les collectivités pour qu'elles fassent des choix de régression, à Ensùès ce n'est pas notre voie, bien au contraire, dans les limites de nos possibilités et de nos marges de manœuvre nous faisons tous les efforts pour continuer à doter la commune des équipements et services nécessaires sans pour autant vous solliciter encore par la pression fiscale. Pour exemple, cette rentrée encore a vu un équipement supplémentaire pour le bien être des adeptes de la gym-agrès. La salle des festivités et de la culture est en phase de projet définitif et les travaux débiteront en tout début 2012, un ensemble fonctionnel qui va doter notre commune de réels moyens de qualité, de respect d'accueil des artistes, des associations locales et des administrés pour leurs événements familiaux. Dans ce magazine vous trouverez la présentation du projet, lors du budget en début 2012 le détail de son fonctionnement et des coûts vous seront expliqués. Les travaux d'assainissement des calanques continuent à partir de cette fin octobre par les quartiers de la Redonne et de la Madrague de Gignac, ils seront terminés pour l'été 2012. Le programme de logements du secteur des Coullins est en phase de lancement avec le vote en Conseil municipal du 06 octobre et en conseil communautaire du 21 octobre, du Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE), les premiers permis de construire seront déposés dans la foulée et nous vous présenterons alors les plans détaillés, les tarifs et les conditions d'acquisition des logements. Oui nous travaillons, aux projets sur lesquels vous avez choisi notre équipe, nous le faisons avec les aides importantes de nos partenaires qui approuvent nos projets et nous accompagnent dans leur réalisation. Œuvrer pour l'École, pour le Sport, pour la Culture, pour le Cadre de Vie... c'est œuvrer pour l'avenir, celui de nos enfants et de tous. Défendre l'intérêt et la qualité de vie des Ensuéens, c'est parfois oser. Oser se risquer à la critique systématique de ceux que vous n'avez pas choisi pour gérer la commune. C'est le prix à payer pour développer une gestion publique, car le vrai risque, me semble-t-il, c'est de ne rien faire... L'action municipale répond tout simplement aux évolutions de notre ville et de sa population.

À Ensùès La Redonne avec vous et pour vous, en toute transparence, nous préparons l'Avenir et nous engageons durablement.

Michel Illac

Maire d'Ensuès la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

Visites de quartiers	2
Souvenons-nous	3
Ensuès' Tival	4
Social - Éducation - Emploi	6
Don d'organes - Plan canicule - Le marché paysan du Rotary - Un été au Centre de Loisirs - Sortie des Tamalous - Modalités d'attribution du CCAS...	
Au quotidien...	9
La carte Transpass - Le marché du samedi Renouvellement de vos papiers d'identité Perturbations sur la route du Rove...	
Travaux - Urbanisme - Sécurité	10
Mise en service de la salle d'Agrès - Travaux dans les ports - Prévention routière...	
Vie Locale et Citoyenne	12
Fête de la libération - Cérémonie du 14 juillet Vide grenier.	
DOSSIER : La rentrée	
Vie Associative	17
Le Forum des associations - Les bénévoles à l'honneur - Le Masque et Chausson.	
La Communauté Urbaine de Marseille	18
La gestion de l'eau - Visite du président Caselli - La zone des Aiguilles.	
Zoom sur : Le C.C.F.F	19
Environnement	20
Bon bilan pour le tri sélectif - Le débroussaillage - Le projet d'aire de pique nique...	
Culture - Festivités	22
Le bal du 13 juillet - Ateliers BD - Journée du patrimoine...	
Spécial salle des festivités et de la culture	24
À noter	26
Agenda	27
État Civil - Nouveaux Commerces	28
Libre expression Municipale	



Empreintes - N° 14
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensùès la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Marianne Delaforest - Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION & PHOTOS: Albatros
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



>> Visites de quartier : Au plus près des préoccupations des habitants

La Municipalité a souhaité profiter de la saison estivale pour aller sur le terrain à la rencontre des habitants de différents quartiers de la ville pour évoquer avec eux tous les sujets et faire un état des lieux de leurs besoins afin de trouver en concertation les solutions les plus adaptées. Ce principe que la municipalité compte largement développer dans les mois à venir permet d'instaurer entre les élus et les ensuénens un dialogue, au plus près de leurs préoccupations. Tous les petits soucis du quotidien sont ainsi, pendant quelques heures, passés au peigne fin.



Accompagnés du directeur des services techniques de la ville et du responsable de l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine, ces temps forts de rencontres permettent un traitement plus efficace des demandes qui sont souvent collectées par les représentants des CIQ de chaque quartier. Cela crée une forme de démocratie participative au service de tous.

À l'issue de ces visites, la Municipalité peut ainsi adapter la programmation de ses travaux à la fois sur le plan de

l'entretien, de la voirie, de la circulation, du stationnement, ou de l'entretien des espaces verts. La discussion est aussi un moment privilégié pour expliquer les orientations et les choix du conseil municipal.

Le 22 juin dernier, une visite du quartier de Chantegrive avait été organisée. De nombreux points ont pu être abordés. La nécessité de débroussailler certains secteurs a été validée. Des replantations des haies et des massifs le long des routes du domaine ont aussi pu être programmées. Suite à des incivilités, il a aussi été fait mention de réparations nécessaires du point d'eau au niveau du jeu d'enfants. La visite a permis aussi de vérifier l'état du réseau pluvial et de décider du remplacement de certains avaloirs.

Le 3 juillet, c'est dans le secteur de la madrague de Gignac qu'une visite avait été programmée. L'occasion d'expliquer plus en détail le programme d'assainissement qui va bientôt concerner le quartier.



Des problématiques liées aux travaux récents du Port engagés par la Communauté Urbaine, des soucis concernant l'éclairage public ou encore la nécessité de pose de potelets pour empêcher le stationnement dans certains secteurs, voilà autant de points différents qui ont pu être abordés.

Enfin, début septembre, c'est le secteur du plateau de Graffiane qui a été parcouru par les élus et les représentants du CIQ. Le stationnement anarchique sur les bas cotés de la route départementale certains jours a été abordé. Des aménagements d'une zone de stockage de containers poubelles ont été demandés, et la sécurisation du secteur par rapport à la circulation routière a pu être évoquée.

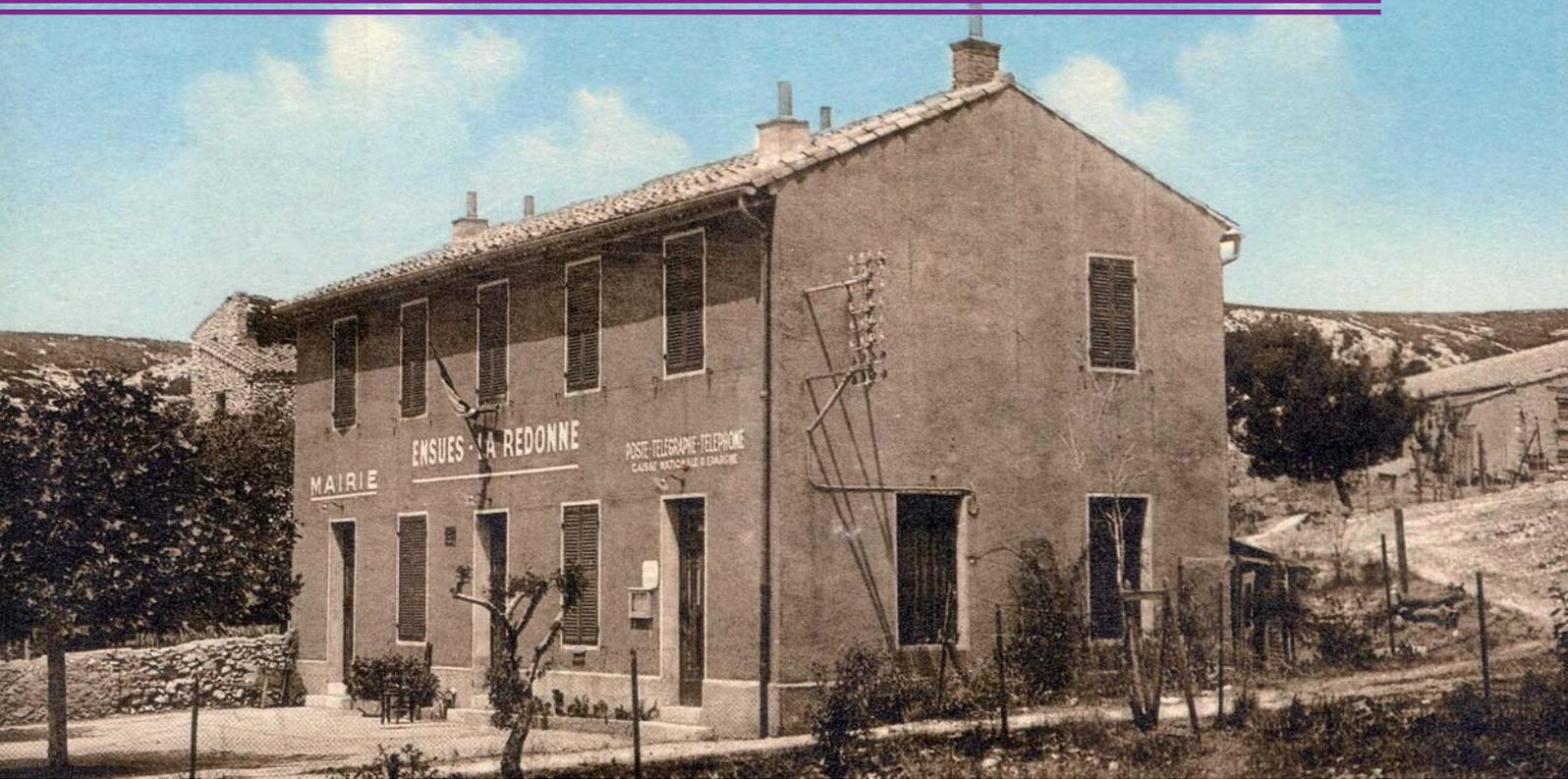


La Municipalité compte bien poursuivre ces visites en développant leur annonce par affichage sur le terrain à la demande de nombreux administrés qui souhaitent y participer.

Le prochain Conseil Municipal se réunira le Jeudi 06 octobre à 18h30

C'est dans la nouvelle salle des mariages récemment aménagée, sonorisée et équipée de vidéo projection que se réunira le prochain Conseil Municipal. Un Conseil avec un ordre du jour important en cette rentrée. Un dossier majeur pour notre commune qui verra la présentation et l'approbation du Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) pour le programme de logements du secteur des Coullins. Ce PAE est l'outil financier qui consiste à mettre à la charge des constructeurs (Bouygues Immobilier) les divers coûts des aménagements et des équipements publics pour répondre aux besoins générés par les nouveaux logements. Les répartitions de financement de chacun des signataires feront aussi l'objet de ce vote. Par la suite ce PAE sera matérialisé par la signature d'une convention fixant les règles pour les constructeurs de versement des contributions à la Communauté Urbaine et à la commune.





>> Le bâtiment de l'actuelle poste était à l'origine l'école des sœurs...

Savez-vous, qui occupaient auparavant le bâtiment de la poste ? Seuls les anciens le savent..., le bâtiment était à l'origine l'école, celle des sœurs... assurée par les sœurs de saint Joseph des Vans.

C'est Émile Ricaud, un des doyens de la commune qui nous raconte son histoire. Avec la Loi Falloux en 1850, le diocèse fait alors construire ce bâtiment qui accueillait en bas une classe pour filles et une pour garçons, le haut étant réservé aux logements des religieuses. Puis, au moment de la séparation des Églises et de l'état, lors des échanges de patrimoine, le bâtiment de l'école des sœurs et l'église St Maur sont devenus propriétés communales.

Le bâtiment a alors accueilli l'école laïque qui en fait était la deuxième école du Rove pour les enfants de notre commune... (Ensues faisait partie de la commune du Rove jusqu'à la création de notre commune le 16 Mai 1933).

À la création de la commune d'Ensues la Redonne, il fallait bien des locaux pour recevoir la mairie, assurer les réunions du conseil municipal et les mariages.

C'est donc en partage avec la Poste, que la mairie s'installa alors dans le rez de chaussée du bâtiment, l'étage étant pendant de longues années le logement du receveur des postes et du 1^{er} facteur de la commune M. Jésouin.

Afin d'emménager la place, et d'y retrouver un peu d'ombre pour les mariés en sortie de la mairie, des platanes y ont été plantés. M. Emile Ricaud nous confie que c'est lui qui a alors transporté les platanes depuis Martigues, platanes qui sont toujours là pour nous offrir une ombre généreuse... Ce n'est qu'en 1975, date d'inauguration de l'actuelle mairie que le bâtiment est devenu entièrement occupé par la Poste avec la partie guichet et réception du public et la partie tri du courrier pour les facteurs.

Un bâtiment qui date donc et qui mériterait un coup de neuf, c'est ainsi que nous avons programmé sa réhabilitation avec notamment une réfection des façades et des menuiseries ce qui permettra une meilleure isolation et le réaménagement de la place, bien sûr en conservant les platanes... d'Émile...

Maintenant, les enfants entreront dans ce bâtiment du Service Public de la Poste avec un autre regard !!!





Petit à petit, le festival d'été de notre commune s'installe dans le paysage culturel ensuénien. Pour cette 2^{ème} édition, les 3 soirées proposées furent riches en émotion, énergie et bonnes vibrations. Les artistes ont véritablement embarqué le public dans leurs univers tous très différents, confirmant l'orientation du festival qui est de permettre la découverte de futurs talents en devenir.

U2 était (presque) à Ensues !



Les "hostilités" ont commencé par le Tribute "Pop Sing U2", avec un groupe composé de 5 musiciens qui assura une interprétation des titres de U2 de la façon la plus "live" possible, tout en restant fidèles aux œuvres du célèbre groupe irlandais.

Ce groupe Montpelliérain s'est décidé en 2005 (année de la tournée Vertigo) à monter un répertoire dédié à U2, en créant POP SINGS U2. Le rêve de pouvoir jouer ce genre de répertoire devant un public allait alors devenir réalité. Et l'on peut dire qu'à Ensues ils "ont fait mouche", devant un public conquis, par l'interprétation de leurs plus grands succès... avec une énergie des plus communicatives.

Margaux Simone, un talent 100% made in Martigues

La soirée suivante fut l'occasion pour la grande majorité de découvrir une nouvelle et jeune artiste de la scène française. Originaire de Martigues, la jeune Margaux Simone n'a que dix-huit ans quand elle se lance en 2010 dans la chanson. Promue par le label My Major Company, elle publie le single folk "Les Saisons", sorti à l'été 2010 (chanté en duo avec Akhématon, leader bien connu du groupe IAM). Un avant-goût de l'album où Margaux Simone est entourée de musiciens chevronnés avec entre autre Pee Wee (violoniste de Poum Tchak) et naturellement





Philippe Bruguière, son père, aux guitares et à la production. De ce dernier (producteur du studio Le Petit Mas à Martigues), elle a de qui tenir en matière de musique. Tôt, elle accomplit ses gammes au Conservatoire avant d'empoigner une guitare pour transformer ses sentiments en chansons.

Ce soir là, elle a offert aux spectateurs pendant plus d'une heure un volet de son univers musical, mariant à merveille la folk et la variété française, avec des moments de pure émotion par ses interprétations guitare/voix.

Ses traits d'esprit lancés, l'air de ne pas y toucher avec une apparente bonhomie cachent un humour beaucoup plus corrosif qu'il n'y paraît.

Vous l'aurez compris, la 2^{ème} édition d'Ensusès'tival fut avant tout la possibilité pour un public avide de nouveautés, venus de près comme de loin, de découvrir des performeurs talentueux et chaleureux capables de transmettre leur énergie festive, et de faire de la scène un espace de liberté et d'audace.

La Municipalité et surtout le public les en remercient.

Wally, un one-man servi chaud !

Pour finir, c'est Wally, un habitué des grandes scènes provinciales et parisiennes, qui est venu offrir un spectacle à la fois comique et chantant très abouti, joyeux intermède en cette période de morosité ambiante. Cet Aveyronnais jovial maîtrisant de façon remarquable les diverses techniques de l'art du spectacle, réinvente, dans un style très personnel, une forme nouvelle de music-hall. La décontraction est de rigueur mais sous la gentillesse de façade, le propos se révèle cependant militant.



La demoiselle, qui a grandi au milieu d'une foule d'instruments, révèle son côté folk au fil de chansons envoyées sur internet. Elle est alors choisie par 900 internautes qui financent la réalisation de son premier album.





>> Ensùès se mobilise pour le don d'organes !

Le 22 juin dernier, la Municipalité et son CCAS se sont associés avec "Espoir 13" présidée par Mme Blangero et sa représentante locale Marcelle Théry. À l'occasion des 20 ans de l'association, une conférence a été proposée sur le thème du don d'organes, un sujet difficile mais tellement important. Menée brillamment par le Professeur Bernard Kreitman, chef de service à l'hôpital de la Timone (chirurgie cardiaque et thoracique), ainsi que deux représentantes de l'agence de la Biomédecine, la conférence débat s'est tenue devant une cinquantaine de personnes en débutant par un reportage poignant sur l'histoire de la greffe de cœur d'une

petite fille de 18 mois.

Les différents intervenants ont ensuite expliqué précisément les procédures en vigueur.

Enfin, des personnes greffées ou en attente de greffe ont apporté leurs témoignages émouvants sur ce sujet qu'ils vivent au quotidien. L'assistance a posé de nombreuses questions, notamment sur les modalités à accomplir pour se déclarer donneur. Si vous souhaitez obtenir des informations sur les grands principes du don : volontariat, anonymat, bénévolat, n'hésitez pas à prendre contact avec L'Espoir 13 au 04 42 51 41 34 ou 06 09 09 63 84.

>> Plan canicule 2011 : Un bilan positif

Avec une quarantaine de personnes inscrites sur le registre nominatif, l'équipe du CCAS s'est mobilisée tout au long de la période estivale afin de veiller au bien être de nos Anciens. Visites et contacts téléphoniques réguliers,

remises de bouteilles d'eau, rappel des consignes ont été prodigués régulièrement. Les personnes les plus fragiles ont bénéficié d'une surveillance particulière en partenariat avec les services médico-sociaux de la commune.

SENIORS : Spectacle et colis de Noël

Le spectacle du Noël des Séniors est programmé vendredi 16 décembre au Gymnase Municipal à partir de 14h. Si vous avez 60 ans et plus, vous êtes invités ainsi que votre conjoint quel que soit son âge. L'inscription des colis de Noël (réservé aux personnes de la commune âgées de 65 ans et plus) se déroulera au CCAS du lundi 15 novembre au mardi 7

décembre (dernier délai) de 9h à 12h et de 14h à 17h. Un BON DE RETRAIT vous sera remis lors de votre inscription. Votre colis de Noël vous sera offert lors du spectacle si vous y assistez, sans quoi, nous vous invitons à le retirer au CCAS les : Samedi 17 décembre, de 9h à 12h ou lundi 19 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Attention :

pour les nouveaux inscrits, un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.



Martine Mattéi, 2^{ème} adjointe au Social, à l'Emploi et aux Séniors, Vice-Présidente du C.C.A.S et conseillère communautaire fait le point sur le futur réaménagement du CCAS et la politique de mise en conformité des bâtiments communaux par rapport à l'accessibilité engagée par la municipalité. *"Grâce à sa délégation de compétences, le CCAS offre aux habitants de notre commune un riche panel d'interventions allant de l'écoute, aux aides administratives, financières, à l'aide à la recherche d'emploi, de formation et/ou d'un logement en passant par un accompagnement pour les personnes en difficulté, sans oublier les seniors et la lutte contre l'isolement facteur aggravant de la perte d'autonomie. Afin de continuer à développer des services de proximité, et renforcer le lien social dans la plus grande confidentialité, le CCAS va faire peau neuve et changer de locaux. En effet courant 2012 le CCAS déménagera dans les anciens locaux de la Police Municipale. Le fait d'être isolé géographiquement des autres services permettra une meilleure qualité d'accueil pour les usagers, les partenaires institutionnels et le personnel. Une autre de mes missions est la mise en conformité des bâtiments communaux par rapport à l'accessibilité. Le diagnostic pour tous les ERP (Établissements Recevant du Public) a été réalisé de telle sorte que la totalité des personnes handicapées puisse accéder aux bâtiments publics et communaux, y circuler librement et sans contrainte, et disposer d'informations sans aucun problème d'accès. Ce diagnostic a permis également d'évaluer avec précision chacune des zones de la chaîne de la circulation permettant l'accès aux bâtiments, transports en commun, espaces publics et voirie. L'ensemble des handicaps a été pris en charge et les travaux pour rendre accessibles les lieux aux personnes handicapées sont programmés et devront être réalisés avant le 1^{er} janvier 2015".*

>> Le marché paysan du Rotary

Le Rotary Carry Côte Bleue, sous l'égide de Jean-Pierre Ambianti, son président et de Martin Furioli, chargé du protocole, sans oublier Jean-Michel Abellon le local de l'équipe a organisé pour la 2^{ème} année consécutive sur notre commune une grande rencontre entre agriculteurs, producteurs et consommateurs de notre région. Installée au boulodrome le dimanche 26 juin toute la journée, cette manifestation s'est une nouvelle fois démarquée par la qualité et la variété des exposants invités et une ambiance qui a été fortement appréciée par les visiteurs. Les recettes de la manifestation seront destinées à une action d'intérêt public de proximité réalisée sur la commune d'Ensuès et qui vous sera proposée prochainement.



>> Encore un été fort en émotion pour nos jeunes des Centres de Loisirs !

Du fait de travaux réalisés cette année sur l'école maternelle, c'est à l'école élémentaire que nos 3 -12 ans s'étaient donné rendez-vous : 80 en moyenne journalière en Juillet et une cinquantaine en Aout, pendant qu'une quinzaine d'ados se retrouvait à la Maison pour tous. Au programme, sorties toujours autant appréciées à Magic Land, Aquacity, au parc accrobranche, ou encore initiation au cirque, au rugby, à la danse, à la trottinette, à la plongée, sans oublier la présence d'une piscine sur le Centre, fort agréable pour se rafraichir les jours de canicule. Quel succès également pour la nouvelle version des veillées pour lesquelles les parents étaient conviés à participer au spectacle nocturne, à la grande joie de leur petit chérubin.

Pour les plus grands, pas de répit entre la bouée tractée, le kayak, la plage, le roller ou encore le cinéma... sans compter le mini-séjour de Juillet monté par les ados eux-mêmes.

Début Juillet, un séjour de 10 jours à Biarritz leur a également été proposé : accueillis



dans un camping, ils ont pu s'initier au surf, au bodyboard, au rafting tout en profitant de la beauté du Pays Basque. Même si la situation climatique défavorable a causé l'annulation de certaines activités, les jeunes sont revenus enchantés.

Puis ce fut aux 6-12 ans de partir une semaine à Die, au pied du Vercors, pour un séjour "Bio" : randonnées, baignades, fabrication et dégustation de produits certifiés Agriculture Biologique... Un joli programme apprécié pour son côté éducatif.



Mais tout ayant une fin : il faut maintenant penser à la reprise de l'école. Fort heureusement, les Centres fonctionnent toutes les petites vacances (sauf celles de Noël) ainsi que les mercredis.

Aux vacances d'hiver, 2 séjours à la neige permettront à une quarantaine d'enfants de prendre des cours de ski, ou de surf pour les 11-17 ans. Les inscriptions se feront début décembre. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des Centres de Loisirs (04 42 45 73 53 pour les enfants / 04 42 45 92 14 pour les ados) ou à consulter les programmes sur le site de la commune www.mairie-ensues.fr



La Mairie recrute...

Si vous souhaitez intégrer les équipes d'animation du Centre de Loisirs de la commune, nous recherchons des animateurs titulaires du BAFA. Merci de noter les dates limites de dépôt des candidatures :

Vacances de Février 2012

Le 31 décembre 2011

Vacances D'Avril 2012

Le 28 février 2012

Vacances d'été 2012

Le 30 avril 2012

Vacances d'octobre 2012

Le 02 septembre 2012



>> Le téléthon 2011 se prépare...

La commune et son CCAS organisent le dimanche 4 décembre prochain un grand loto au Gymnase à partir de 14 heures au profit du 25^{ème} Téléthon afin de poursuivre le combat contre la maladie. Nous faisons appel aux dons afin de collecter des lots pour cette manifestation.

Avec vous et grâce à vous, gagnons cette ultime bataille ! Un flyer-programme complet de la manifestation vous sera distribué. Pour tous renseignements concernant les dons, merci d'appeler le 04 42 44 88 88.



>> Modalités d'attribution des aides du CCAS

Nous vous rappelons que le Centre Communal d'Action Sociale accueille tous les Ensuéniens, quel que soit leur âge ou leur situation familiale. Ils peuvent y trouver une écoute attentive pour y aborder tout problème qui les préoccupe, et un suivi personnalisé est apporté à chacun en fonction de ses besoins. Les personnes sont reçues sur rendez-vous et le personnel peut également se rendre à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. L'équipe du CCAS évalue chaque situation et recherche la ou les solutions les plus appropriées : aide administrative, orientation vers un partenaire, conseil, constitution de dossiers, besoin d'aides financières etc...

Dans ce dernier cas, le CCAS est susceptible d'apporter un soutien après constitution d'un dossier instruit par le personnel qualifié. Les dossiers sont ensuite présentés de manière anonyme en commission d'attribution des aides qui se tient tous les mois, en présence des membres nommés, afin de statuer sur le dossier présenté. Cette commission permanente est composée de 4 administrateurs, 2 représentants d'associations caritatives de la commune, 2 élus (un de la majorité et un des minorités) sous la présidence de Mme Martine Mattéi, adjointe au Social et Vice-présidente du CCAS.

Pour tous renseignements ou prises de rendez-vous : 04 42 44 88 92.

>> Une cyberbase pour les demandeurs d'emploi

C'est une des nouveautés de la rentrée : une CYBERBASE est installée à l'accueil du CCAS depuis le 14 septembre date à laquelle une convention partenariale a été signée avec la Maison de l'Emploi. Ce dispositif permet à tous les publics étant en recherche d'emploi et/ou de formation d'avoir accès gratuitement à un poste informatique afin de consulter des boîtes email pour les annonces d'emploi, d'effectuer une modification de C.V. puis de l'imprimer, mais également d'effectuer des recherches ou de créer son espace emploi sur le site Internet du Pôle Emploi. Ce nouvel espace est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h au niveau de l'entrée CCAS de l'hôtel de ville.



>> Sortie des Tamalous

Le Club des Tamalous a repris ses bonnes habitudes avec une excursion du côté du Cap d'Agde. Balade sur l'Hérault, puis direction le Cap, découverte de la côte, du port, sans oublier une visite guidée du Cap d'Agde en petit train. Nous félicitons les membres du bureau pour l'organisation de toutes ces activités proposées tout au long de l'année. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec le Club au 06 19 23 29 62.



>> La Carte Transpass disponible en Mairie

La nouvelle carte de transport "Transpass métropole" proposée par la Communauté urbaine MPM avec le soutien du Conseil général des Bouches-du-Rhône peut vous être fournie directement en Mairie depuis la rentrée. En cour d'année scolaire dernière, elle remplace la traditionnelle carte papier pour le transport scolaire. Cette carte magnétique à contact indirect utilisable sur tous les réseaux de transport (Communauté Urbaine, Conseil Général, RTM, scolaire ou urbain) est adaptable en fonction de son rechargement. Elle est délivrée et chargée à l'hôtel de Ville, et les titres de transports urbains et interurbains peuvent être achetés également sur les bornes automatiques de billetterie Transpass.

>> Renouvellement de carte d'identité ou de passeport, n'attendez pas l'été !

À l'approche des vacances ou dans le cadre d'un projet de voyage, vous êtes nombreux à vouloir faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport. Pour éviter des délais incompatibles avec vos dates de vacances ou de voyages, nous vous invitons à prendre dès à présent vos dispositions :

- En vérifiant les dates d'expiration de votre carte d'identité et de votre passeport
- En les faisant renouveler dès maintenant, si nécessaire : auprès des services de l'état civil de l'hôtel de ville pour une demande de carte nationale d'identité ou dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport (Chateauneuf les Martigues pour le secteur d'Ensuès). Pour information, le délai pour l'obtention de ces documents à compter de votre demande peut être de l'ordre d'un mois ou deux selon les périodes.



>> Le Marché du samedi, un lieu à découvrir

Vous n'avez peut-être pas eu l'occasion de découvrir le marché du samedi matin... Installé sur le parvis de la Bibliothèque tous les samedis dès 9h il vous offre un large panel de produits frais, fruits et légumes, plats cuisinés,

œufs frais... Mais aussi du prêt-à-porter. Alors n'hésitez pas à aller à la rencontre des commerçants et à rendre ce lieu de convivialité encore plus vivant en le fréquentant régulièrement.

>> Perturbations de la circulation à prévoir sur la Route du Rove

En octobre et novembre 2010, d'importants travaux consistant à la dépollution du site de la friche industrielle de l'Estaque avaient nécessité la fermeture totale de la RD568. Ces travaux vont reprendre entre le 3 octobre 2011 et le 2 mars 2012. Heureusement, grâce à l'intervention du Maire du Rove, M. Georges Rosso, il été décidé cette fois de mettre en place une circulation alternée. Cela devrait toutefois occasionner des perturbations aux heures de pointe dans les 2 sens.

>> Déménagement de la Police Municipale

Nous vous rappelons que l'équipe de la Police municipale a quitté ses bureaux situés à côté du foyer socio-culturel pour rejoindre l'accueil commun de l'hôtel de ville. Désormais, pour toute prise de contact, l'entrée se fait par le parvis de la Mairie.

>> Vigilance sur le stationnement Chemin du Stade

Depuis la rentrée, et avec la mise en service du nouveau Centre de Secours au chemin du Stade, nous demandons à tous et particulièrement aux parents d'élèves, de respecter strictement la signalisation sur le stationnement dans ce secteur afin de ne jamais gêner la circulation des véhicules de service des Sapeurs-pompiers.





>> Mise en service de la nouvelle salle de Gym agrès

C'est avec grande joie que tous les sportifs ont accueilli le nouvel équipement pour la pratique de la gym agrès... Fini le temps perdu à mettre en place et à ranger les agrès pour chaque cours... Le gymnase se trouve aussi libéré pour les autres activités sportives telles que le badminton, le volley, le hand-ball, de quoi développer encore la pratique sportive si bénéfique à la santé de tous... Les deux photos ci-dessus montrent l'évolution de la construction de l'équipement, un équipement entièrement pensé pour répondre aux divers objectifs en matière d'environnement.

Ce sont 5 réunions de la commission extra-municipale qui ont travaillé à la conception de ce projet de Mai à Décembre 2010 avec la participation de 4 élus de la majorité, 2 élus des minorités, 4 représentants d'associations dont une association liée à l'environnement, 2 membres du personnel municipal et les techniciens. Vous trouverez d'ailleurs tous les comptes rendus de ces réunions sur le site de la ville ([www.mairie-ensues.fr / Votre mairie/Commissions extra-municipales](http://www.mairie-ensues.fr/Votre_mairie/Commissions_extra-municipales)). Les études géotechniques ont permis l'utilisation du puits provençal permettant d'alimenter le système de chauffage, les

règles HQE ont été respectées grâce à une structure en bois, des panneaux d'habillage intérieur en bois aggloméré et un habillage extérieur en résine type clin répondant aux normes HQE, dont la couleur brique, proche de celle du centre de secours, a été validée lors de la dernière commission de décembre. Au final le budget affecté à ce projet n'aura pas été entièrement utilisé tout en ayant aussi traité l'aménagement extérieur de l'entrée du gymnase qui était en option. Voilà un bel exemple de projet concerté et répondant aux besoins des futurs utilisateurs. Nous remercions les membres de la commission extra-municipale qui se sont impliqués dans ce travail.



>> Travaux de renforcement de la falaise Avenue de la Vierge

La période hivernale de gel ayant fragilisée la roche de la falaise Est de l'avenue de la Vierge, des travaux de renforcement ont dû être entrepris. En effet, au début de printemps, après de fortes précipitations, les rochers friables se sont décrochés rendant dangereux le cheminement piéton. Très rapidement, à notre demande, les services départementaux des routes ont lancé ces travaux de confortation et de purge de manière à sécuriser de nouveau cette zone. Un filet métallique de protection a été mis en place afin d'éviter toute chute de pierres sur la chaussée.

>> Travaux importants cet été dans les ports

Cet été, divers travaux ont été effectués par les services de la Communauté Urbaine dans les ports de la commune. Le bâtiment de la Société Nautique de Grand Méjean a été complètement rénové et le ponton du Port de la Madrague de Gignac a été renforcé afin de garantir la sécurité aussi bien pour les bateaux que pour les personnes qui circulent sur les quais.



>> Le train de Bauxite ne passera plus par la côte bleue

Les riverains de la ligne SNCF de la côte bleue sont enfin entendus... En effet, le choix de Réseau Ferré de France (RFF) d'accorder le passage d'un train de marchandise transportant de la bauxite, train très lourd et bruyant avait soulevé la colère des riverains. Lors des Comités de ligne auxquels Michel Illac le Maire et Marcel Turchiuli l'Adjoint à la sécurité participent régulièrement accompagnés des représentants des CIQ des calanques, ce problème a pu être dénoncé avec force. RFF et le Ter, saisis par le Maire d'Ensuès et les élus de la côte bleue, ont enfin entendu cette demande et le train n'ira plus à Gardanne via la Côte Bleue. Un beau cadeau de rentrée...



>> Transports scolaires : Baisse des tarifs à la rentrée

À la suite d'une démarche en faveur du pouvoir d'achat des ménages, la Communauté Urbaine a revu à la baisse sa tarification 2011/2012 concernant les transports scolaires. Les élèves de notre commune bénéficient d'une baisse de 20 € du prix de l'abonnement scolaire annuel. Une bonne nouvelle en ces temps de crise.



>>Prévention Routière : Pour assurer la sécurité de nos enfants

À l'initiative de la Municipalité, une opération de prévention routière à destination des élèves de l'école Frédéric Mistral a permis aux enfants de 3 classes de CP de bénéficier d'une action de sensibilisation à l'utilisation des

transports scolaires : exercice d'évacuation du bus, dialogue avec le chauffeur, suivi d'une séance de projection pédagogique en classe ont rythmé cette intervention durant une demi-journée.

>> Les Feux du carrefour des Anciens Combattants ont été mis en service pour plus de sécurité

Mise en débat lors de la réunion de concertation du 31 mars 2010 ; l'installation de feux routiers à l'intersection du carrefour de Chantegrive, de l'avenue de la Roche et du Vallon de Graffiane était devenue nécessaire suite à la densification des habitations ces dernières années dans les secteurs du Vallon de Graffiane et des Calanques. Un rond-point aurait pu répondre à la situation mais l'autorisation de la construction de la résidence méditerranéenne donnée il y a 6 ans, ne le permettait plus par faute d'espace. Mis en service fin juillet, ce feu a pour but de sécuriser le carrefour notamment la sortie de l'avenue de la Roche ou la mauvaise visibilité rendait cet axe accidentogène. Il permet également la mise en place d'un passage piéton tant attendu par les habitants de chantegrive et son CIQ.

Son mode de déclenchement donne la priorité aux véhicules sur la départementale afin de fluidifier son flux, il passe sur un cycle vert pour la sortie de chantegrive puis avenue de la Roche lorsqu'un véhicule se présente sur la boucle de détection au sol de l'une des deux rues. Côté départementale les feux sont verts simultanément et passent au rouge avant dans le sens calanques vers mairie afin de permettre aux véhicules circulant dans l'autre sens de tourner vers le domaine de chantegrive sans bloquer le carrefour. Ce flux est contrôlé par une boucle au sol et des radars de détection sur les feux.

Ce nouveau feu est certainement le dernier de la commune dans sa physionomie actuelle... Les carrefours dangereux étant tous désormais protégés.

>> Assainissement des calanques le programme est lancé

La desserte sanitaire des Calanques se fera en deux phases. La première dont les travaux débuteront fin octobre 2011 pour une fin prévue en juillet 2012 concernera les calanques de La Redonne, de la Madrague de Gignac et le Boulevard Miette du lotissement Panoramic.

La deuxième phase dont les travaux débuteront en novembre 2013 pour une fin programmée en juin 2013 concernera la poursuite de la Redonne à la Calanque de Grand Méjean. Tous les travaux de la 1^{ère} phase seront expliqués aux riverains lors d'une réunion en mairie le mardi 18 octobre 2011 à 19h.



>> Chaleur et solennité pour cette fête de la Libération

Une météo plus que clémente a accompagné en cet fin août le cortège qui s'est déplacé dans le village via le monument aux morts, pour se terminer par un apéritif fort apprécié au foyer socioculturel. Cette commémoration a largement rassemblé : anciens combattants, élus, sapeurs-pompiers d'Ensues et de Carry, police municipale, comité communal des feux et forêts ainsi que les

ensuénéens pour qui cette date garde encore tout son sens, 66 ans après les événements. Cela reste une forme d'hommage au souvenir de tous ceux qui ont combattu le nazisme et, pour nombre d'entre eux, ont fait le sacrifice de leur vie afin de rendre à notre pays sa dignité... autant de raisons de fêter encore et toujours ce devoir de mémoire.

>> Cérémonie du 14 juillet



C'est accompagné de la fanfare que le traditionnel défilé du 14 juillet a réuni élus, anciens combattants, sapeurs-pompiers, Comité Feux et citoyens d'Ensues lors de la traversée du village.

>> Malgré un temps plutôt breton, succès pour le vide-grenier

Alternance d'averses et d'éclaircies n'ont pas empêché les plus courageux d'installer leur stand pour le plaisir d'une assistance venue plus tardivement mais bien au rendez-vous.



Une ambiance conviviale, de bons moments de rencontres et d'échanges entre chineurs et exposants, comme d'habitude...

Il suffisait de déambuler dans les rues du centre ville pour s'apercevoir que les visiteurs n'ont pas boudé ce rendez-vous devenu désormais un des temps forts de la rentrée. Rendez-vous l'an prochain au printemps pour un nouveau vide grenier, cette fois sur le boulo-drome.



Inscription sur les listes électorales pour les élections présidentielles et législatives de 2012

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour voter lors des élections présidentielles et législatives en 2012 est fixée au 31 décembre 2011. L'inscription s'effectue à la mairie de sa commune de résidence ou à la mairie d'une commune de rattachement fiscal (impôts locaux payés depuis plus de 5 ans). Toute personne de nationalité française qui sera âgée de 18 ans ou plus la veille du premier tour du scrutin (donc toute personne née avant le 22 avril 1994) pourra participer au scrutin.



La rentrée

Une rentrée en chiffres dans ce dossier...

Bien sûr le premier chiffre qui vient à l'esprit est celui des suppressions de postes d'enseignants, 16 000 en France, décisions qui ne permettent pas de diminuer sensiblement les moyennes d'élèves par classe. Même si à Ensûs avec une vigilance et une organisation rigoureuse des inscriptions nous avons pu alerter l'académie dès le début août ce qui nous a permis d'obtenir une 7^{ème} classe en maternelle... Vous le savez, les services à l'Enfance et à la Jeunesse sont une de nos priorités et nous y consacrons des moyens conséquents car nous sommes convaincus de l'importance du rôle de l'école dans l'éducation de nos enfants. Dans ce dossier " rentrée " vous trouverez quelques données chiffrées sur les dépenses de fonctionnement allouées à l'éducation pour 2010/2011. Au-delà de l'éducation, l'épanouissement, l'équilibre, les apprentissages, la santé physique sont autant de domaines auxquels nous apportons aussi des moyens en équipement et en activités. Cette année un équipement nouveau pour la pratique de la gym agrès est mis en service, libérant un peu plus l'utilisation du gymnase en attendant une libération

totale grâce à la mise en service en 2013 de la Salle des Festivités et de la Culture. Après le forum des associations qui a rencontré une fois de plus un grand succès, les associations sportives, culturelles, artistiques,...bien souvent en partenariat avec la municipalité, proposent de nombreuses activités. Elles sont prodiguées par des professeurs compétents et qualifiés dans des locaux mis à disposition et entretenus par la municipalité. Il y en a pour tous les âges, du club des seniors qui propose des activités tous les mardis et jeudis mais aussi des sorties, aux plus jeunes avec les activités associatives et celles des centres de loisirs municipaux, enfants et ados. En cette rentrée, conscients des difficultés des familles pour faire face aux coûts de scolarisation qui ont augmenté de 3,1 %, nous accueillons positivement la diminution des tarifs des transports scolaires assurés par le département et par la communauté urbaine qui a mis en place la nouvelle billettique.

Michel ILLAC
Maire d'Ensûs La Redonne
Vice Président le la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

504 enfants ont pris le chemin de leur école

Ouverture d'une 7^{ème} classe à l'école maternelle

Une bonne nouvelle en cette rentrée 2011 avec l'ouverture d'une 7^{ème} classe à l'école maternelle "Arc en Ciel". Fort des difficultés rencontrées les années précédentes, nous avons sollicité une rencontre avec l'inspection et la municipalité dès l'automne 2010. C'est ainsi que nous avons organisé, une inscription dès la fin d'année ce qui a permis d'alerter l'académie sur les chiffres prévisibles, fini la bagarre des chiffres... Les admissions réalisées par la Directrice et le comptage du jour de la rentrée ont permis la confirmation de cette ouverture qui permet des classes moins surchargées.

Calendrier des vacances scolaires 2011/2012

Toussaint : Du Samedi 22 octobre au Lundi 03 novembre

Noël : Du Samedi 17 décembre au Mardi 03 janvier

Hiver : Du Samedi 25 février au Lundi 12 Mars

Printemps : Du Samedi 21 avril au Lundi 07 Mai

Été : À partir du Jeudi 05 Juillet

EFFECTIF DANS LES ÉCOLES

MATERNELLE ARC EN CIEL

Classe Bleue	Mme BARRETTE	28 élèves
Classe orange	Mme PAUL Claude	29 élèves
Classe rouge	Mme PAUL Annie	25 élèves
Classe Jaune	Mme ZORODDU	27 élèves
Classe verte	Mme SINISCALCHI	26 élèves
Classe rose	Mme BELZ	25 élèves
Classe turquoise	Mme ROUSSEL	28 élèves

ÉLÉMENTAIRE FRÉDÉRIC MISTRAL

CPA	Mme BONZI	23 élèves
CPB	Mme TIRAN	23 élèves
CPC	Mme JULIEN	22 élèves
CE1A	M. HUS	25 élèves
CE1B	Mme FILALI	24 élèves
CE1/CE2	Mme DEISS	20 élèves
CE2A	Mme OLIVE	25 élèves
CE2B	Mmes TRUAU et MOSER	25 élèves
CM1A	Mme GALLOT	27 élèves
CM1B	Mme POIRRIER	27 élèves
CM1/CM2	Mme MINI	22 élèves
CM2A	Mmes LAPEYRE/DEISS	26 élèves
CM2B	Mme FERRETE	27 élèves





Les élus et les services s'assurent que les travaux nécessaires ont bien été réalisés avant le jour de la rentrée.



les enfants et leurs parents découvrent leur nouveau lieu de vie, l'école "Arc en Ciel" où ils vont bénéficier des premiers apprentissages éducatif.



Le passage à la "grande école" a été bien accueilli par les plus petits, les habitués retrouvaient les copains et copines avec joie.



La restauration scolaire a repris du service avec comme nouveauté cette année la suppression des tickets de cantine et le passage en post-paiement . Cette nouvelle organisation permet d'alléger le fonctionnement de ce service et de simplifier les démarches des familles.



Quelques larmes pour les plus petits mais vite séchées dans les bras pour les bébés et les activités de l'équipe pour les plus grands...



Des retrouvailles qui étaient attendues de tous après cette trêve estivale où le club des Tamalous était en vacances.

Les budgets alloués à l'éducation

Coût par élève pour les deux écoles :

1317 € par élève en maternelle et 316 € par élève en élémentaire, pour un budget global de près d'1 millions d'euros.

Rémunération des personnels (charges patronales comprises) : 574 643 € (56,9 %)

L'accueil et le fonctionnement des écoles est possible grâce à des personnels qualifiés et en nombre conséquent affecté aux écoles : Agents Territoriaux des Écoles Maternelles (ATSEM), des agents techniques pour l'entretien des locaux, le service et l'encadrement des repas, l'accueil périscolaire communément appelé garderie.

Charges de fonctionnement des locaux scolaires : 145 061 € (14,3 %)

Les locaux scolaires sont entièrement gérés et entretenus par la municipalité qui règle les factures de chauffage, d'électricité, d'eau, de téléphone, les contrats de maintenance, de protection et de nettoyage.

Restauration scolaire (hors charges de personnel) : 133 607 € (13,6 %)

La restauration scolaire sous forme de service à table à la maternelle et sous forme de self à l'élémentaire est utilisée par 70% des enfants des deux écoles. La municipalité assure les frais de ce service (Prestation de la société de restauration, entretien et équipement de la cuisine de confection...).

les familles participent avec des tarifs allant de 95 cts à 2,7 € le repas.

Transports scolaires : 99 733 € (9,8 %)

Le transport scolaire de l'élémentaire est financé par la municipalité et gratuit pour les familles (seul un droit de confection de carte de 10 € est demandé)

Fournitures scolaires : 20 920 € (2,1 %)

Un budget par élève est fourni à chaque classe pour assurer le besoin de matériel pédagogique.

Subventions pour la coopérative des écoles : 15 200 € (1,5 %)

Par le biais de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) des budgets sont alloués pour chaque école afin d'assurer la réalisation des projets pédagogiques décidés par les équipes enseignantes.

Étude du soir élémentaire : 9 073 € (1 %)

Le soir, juste après la classe les familles qui le souhaitent peuvent laisser leurs enfants en "étude surveillée", pour l'élémentaire, temps pendant lequel sous le contrôle d'enseignants volontaires et entièrement rémunérés par la municipalité les enfants font leur "devoirs".

Accueil périscolaire et temps cantine (hors charges de personnel) : 8 050 € (0,8 %)

Le matin avant la classe et le soir à la maternelle, les enfants sont accueillis et pendant la pose méridienne dans les deux écoles, des activités culturelles sportives, ludiques sont offertes aux enfants de l'élémentaire par du personnel municipal et par des prestations extérieures ou associatives, dont certaines rémunérées par la municipalité et d'autres offertes par les associations. Les familles participent à l'accueil du matin et du soir en maternelle pour un montant forfaitaire de 1 €.

À ces frais détaillés des coûts de fonctionnement des deux écoles s'ajoutent tous les frais d'investissement liés à l'entretien régulier des bâtiments, tel que réfection des peintures, du mobilier, du matériel informatique, des cours de récréation, des sanitaires... Et notamment les heures passées par le personnel des services techniques pour les petites réparations.

>> 42 associations ont animé le forum des associations

Installée sur le parvis de l'hôtel de ville, par un temps magnifique, cette édition du forum a permis d'attirer de très nombreux visiteurs avides de découvrir de nouvelles idées d'activités ou de loisirs. Reflet de la vitalité du tissu associatif ensuéné, la matinée fut rythmée par les démonstrations de judo, de danse, de gym ou de boxe chinoise. Les responsables et animateurs des associations ont pu valoriser la qualité de leur savoir-faire et susciter des envies d'adhésions ou d'inscriptions à un public venu majoritairement en famille. L'idée, portée par 5 associations en collaboration avec la Municipalité, d'organiser un stage multisports pendant les vacances de la Toussaint a séduit les visiteurs. C'était aussi une grande première depuis le réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville qui permet aujourd'hui une sonorisation de qualité du parvis.

L'occasion enfin pour de nombreux habitants de découvrir sur le stand de la Mairie les projets de la future salle des festivités et de la Culture ou encore le programme de logements des Coullins. La dynamique est lancée et nous souhaitons à tous, responsables associatifs et adhérents, une bonne reprise !



>> Le bénévolat associatif à l'honneur à Ensues

Samedi 3 septembre, sous une météo clémente, ce sont près de 200 bénévoles représentant une trentaine d'associations de notre commune qui se sont réunis au boulo-drome. Cette initiative proposée par la Municipalité entendait favoriser le dialogue et la rencontre entre les bénévoles du monde associatif ensuéné et lancer ainsi la saison des activités dans un autre contexte. L'assistance a pu partager un repas suivi d'un après-midi de convivialité et d'échange autour d'un concours de boules organisé par l'association Droit Au Bouchon. L'occasion pour chacun de s'enrichir de l'activité de l'autre, de se découvrir des points communs, des différences, de partager des connaissances ou encore d'échanger des expériences.

La doyenne des bénévoles, Mme Marcelle Thery a été récompensée pour son engagement exemplaire, notamment au sein de l'association "Vaincre la Mucoviscidose".

M. le Maire, Michel Illac, et son adjoint aux sports et à la vie associative, M. Mohamed Béhairi, ont rappelé, plus que jamais, que la commune avait besoin de l'engagement des bénévoles dans tous les domaines pour assurer une mission d'animation du territoire mais surtout pour garantir le maintien du lien social et développer davantage la cohésion sociale.

Cette journée du bénévole était une grande première et devant la satisfaction des participants, nul doute que l'initiative sera renouvelée l'an prochain.

>> Entrez dans la danse avec Le Masque et Le Chausson !

L'Association "Le Masque et Le Chausson" enseigne la Danse Classique, Néo-classique, Jazz et Modern jazz. Les professeurs intervenants, toutes deux diplômées d'État, sont Nicole Sommier pour le classique, et Lucille Marsily pour le néo et Modern jazz.

Nicole Sommier a fait toute sa carrière au Ballet de l'Opéra de Marseille, après avoir suivi les cours de Roland Petit au Ballet National. Soliste de nombreuses autres compagnies et chorégraphe de nombreux spectacles professionnels, elle a aussi tenu des rôles dansés au cinéma.

Lucille Marsily enseigne le jazz. Véritable danseuse doublée d'un grand sens pédagogique elle ravit ses élèves grands et petits. L'association propose chaque année gratuitement un spectacle de fin d'année et un spectacle de Noël est offert aux adhérents. L'adhésion annuelle et familiale est ouverte à tous dès la maternelle. Pour les dames, des séances de modelage corporel sont proposées le lundi entre 12h et 14h. Pour tous renseignements sur les cours et les tarifs, vous pouvez prendre contact avec le président de l'association, Michel Bourges au 04 42 45 91 55 ou 06 73 86 19 54.





>> La gestion de l'Eau reste déléguée au privé... Sans les voix des élus d'Ensuès

Lors de son dernier Conseil du 08 juillet la Communauté Urbaine de Marseille s'est prononcée pour la poursuite de la gestion de l'eau et de l'assainissement par DSP (Délégation de Service Public) à Marseille et dans 15 des 17 communes. Les travaux de la commission d'étude

n'étant pas convaincants, conformément à leur engagement électoral, les élus d'Ensuès n'ont pas été favorables à cette gestion privée qui n'est pas satisfaisante pour respecter un prix de l'eau maîtrisé à cause de la rémunération importante des actionnaires des sociétés exploitantes.

D'autre part les diverses études et bilans ont montré le manque de "transparence" dans les coûts de gestion et l'insuffisance du contrôle par les élus et les usagers. Deux sujets que les élus de notre commune ne manqueront pas de défendre lors de l'écriture des cahiers des charges afin d'obtenir que les usagers puissent bénéficier d'une instance de contrôle pour une meilleure transparence et ainsi permettre une diminution du prix. À suivre...

>> Le président Caselli à Ensuès avec les élus communautaires

Les élus communautaires recevaient le Président de la Communauté Urbaine Eugène Caselli, accompagné de son "staff technique". Une occasion de faire le point sur le calendrier des projets en cours (Rond-point entrée de ville, cheminement des Rompides, réhabilitation de la place des Aires, assainissement des calanques, programme de réfection des voiries et de réseau d'eaux...) et de décider de nouveaux aménagements (parking du cimetière communautaire, réaménagement de la déchèterie

et construction de l'antenne communautaire, traitement du vallon de graffiane avec pistes cyclables...) mais aussi l'extension de la desserte scolaire jusqu'à grand Méjean, la réfection du mobilier du transport urbain...



Une visite de travail qui montre bien l'écoute des élus de notre commune et la pertinence des projets proposés qui vont être discutés lors de la préparation du budget 2012 de la Communauté Urbaine.



>> La Zone d'Aménagement Économique des Aiguilles c'est parti

On en parle depuis longtemps... la réalisation est désormais programmée. L'aménageur vient d'être choisi. Il va poursuivre l'acquisition des terrains qui ne sont pas encore propriété de la Communauté Urbaine, une démarche amiable sera proposée et sera suivie d'une Déclaration d'Utilité Publique. Aujourd'hui la réalisation va s'accélérer grâce à un fait nouveau : l'état a enfin validé la réalisation d'un échangeur afin de permettre la desserte de cette zone avec une sortie directe de l'autoroute en provenance de Marseille et à destination de Marignane, une sortie par rond-point aménagé en provenance de Martigues et à destination de Marignane et enfin une sortie directe sans passer par le rond-point depuis Carry et vers Marseille. Ces nouvelles infrastructures routières seront financées en partage par le Conseil Général et la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole et sont programmées pour une mise en service en janvier 2016.



>> le Comité Communal des Feux de Forêts (C.C.F.F)

Une trentaine de membres au service de la protection de notre massif...



Créé fin des années 80, le CCFF d'Ensuès la Redonne est là pour assister pompiers et sapeurs forestiers dans la prévention des feux de garrigues et la protection de notre massif. Il effectue de nombreuses patrouilles quotidiennes durant la période estivale, et exceptionnellement durant le reste de l'année (les jours de très gros vent ou de grosses chaleurs).

Du point de vue du cadre législatif, les C.C.F.F sont, sous l'autorité du Maire, et du point de vue organisationnel, les C.C.F.F des Bouches du Rhône sont répartis sur 11 secteurs définis au niveau départemental et sont membres de l'Association Départementale des C.C.F.F 13 (A.D.C.C.F.F).

Fort d'une trentaine de membres, le CCFF d'Ensuès est équipé de 5 véhicules 4x4 tous-terrains dont 1 "porteur d'eau", 3 pick-up et un "tôle", d'un Poste de

Commande fixe avec un poste radio émetteur-récepteur en contact permanent avec ses véhicules, de radios type "CB" dans chaque véhicule qui sont reliées directement au Poste de Commande d'Ensuès, de 5 postes radios portatifs individuels, de jumelles, et de cartes DFCL... Les membres du CCFF ont pour mission de faciliter la tâche aux professionnels du feu en les guidant à travers le massif dont ils ont une connaissance approfondie. Ils fournissent alors un appui logistique efficace.

La saison du Comité commence officiellement le 1^{er} dimanche de juillet et se termine avec l'ouverture de la chasse, mais si nécessaire, des équipes peuvent patrouiller en mai et en juin lors de conditions météo exceptionnelles.

Un bilan positif de la saison estivale...

Cet été, notre commune a été préservée au niveau des feux de forêt et le Comité Feux n'est pas étranger à cette situation. Pendant la saison écoulée les équipes ont parcouru plus de 8947 km lors des 564 patrouilles dans le massif ce qui représente plus de 1357 heures de présence et 8947 km parcourus, soit 1 à 4 véhicules sillonnant simultanément le massif pour surveiller et prévenir les promeneurs de l'interdiction d'accès en fonction de la carte de vigilance donnée chaque jour par la préfecture.

Le CCFF participe également aux cérémonies commémoratives, sans oublier non plus, leur implication lors de mani-

festations sportives comme la course pédestre de l'Escapade. Il peut aussi jouer un rôle de protection civile par des interventions toute l'année lors d'événements climatiques particuliers (neige, inondations, ...) ou de catastrophes naturelles sur la commune ou le département à la demande de l'ADCCFF13.



Afin de conserver cette cellule de veille, les cadres dirigeants du CCFF se réunissent une fois par mois en dehors de la saison estivale en présence de l'adjoint à la sécurité et de son conseiller. Des stages de formations, de prévention, de conduite 4x4, ou d'utilisation du matériel incendie sont proposés aux membres. Être membre du Comité Communal des Feux de Forêts c'est donner à peine 25 h de son temps en 2 mois et demi (environ 75 jours). Aucune obligation, aucune contrainte. Juste marcher quelques heures de temps en temps en observant, surveillant, et avertissant de toutes anomalies remarquées. Le CCFF recrute tout au long de l'année. Pour tous renseignements, contactez le 04 42 45 97 54 et laissez vos coordonnées sur le répondeur. Il est consulté tous les jours.



>> Bon bilan pour le tri des déchets mais beaucoup reste à faire...

Ensuès fait partie des bons élèves sur le territoire de la Communauté Urbaine.

La collecte, le traitement et la valorisation des déchets sont des enjeux considérables qui concernent aujourd'hui l'ensemble des citoyens. Le rapport annuel consacré à la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers que vient de rendre public la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole laisse apparaître que les meilleurs trieurs de MPM ne sont pas à Marseille mais dans les autres communes. Avec une moyenne de 48,3 kilos par habitant, les communes environnantes devançant largement les 28 kilos de la cité phocéenne. Avec 44,9 kilos, notre commune d'Ensuès la Redonne devance également très nettement Marseille. Ce chiffre ne doit pourtant pas nous inciter à relâcher nos efforts et il laisse apparaître une grande marge de progression.

Nous vous rappelons qu'il existe plusieurs zones de points d'apport volontaires (PAV) sur la commune :

- l'entrée de la déchèterie
- le parking école élémentaire
- le parking Robert Autès (face à l'église)
- la montée de Chantegrive
- le parking haut barrage de la Redonne
- l'aire de retournement de la Madrague de Gignac

Ces bacs sont destinés à recevoir le verre, le papier, les emballages recyclables et même les textiles grâce à l'apport des containers Eco-textile. Nous vous invitons à les utiliser le plus fréquemment possible.

Rappel de la mise à disposition d'éco-composteurs pour les déchets verts

Malgré tous ces dispositifs, il reste des champions de l'incivisme qui continuent à déposer dans les containers d'ordures ménagères des déchets verts ou de laisser sur la voirie des encombrants. Le coût de la tonne de déchets verts déposés en

déchèterie est de 108 euros/tonne, tandis que celle des ordures ménagères est de 307 euros soit trois fois plus cher pour le contribuable MPM. Il en va aussi des dépôts sauvages devant les portes de la déchèterie. A ce jour la police municipale dans ses missions quotidiennes peut sanctionner ces incivilités mais nous souhaiterions qu'une prise de conscience individuelle et collective se fasse pour ne pas être obligé, comme c'est le cas dans la ville de Marseille, d'utiliser la police de la propreté. Pour information, l'amende sera de 35 euros pour ceux qui continueraient à ne pas respecter la propreté ou l'encombrement de la voirie.



Demande de vigilance sur la qualité du tri sur le territoire de Marseille Provence Métropole

Avec 33 362 tonnes de déchets récupérés dans le cadre de la collecte sélective, soit 31,7 kilos par habitants, les 18 communes de MPM ont légèrement amélioré leur score en 2010. En revanche, la qualité des déchets a baissé pour tomber à 70%. Le taux de valorisation a ainsi chuté de quatre points par rapport à 2009. Pourtant, plus que jamais, le tri sélectif s'impose comme un geste indispensable pour sauvegarder notre environnement. Tous ensemble, soyons éco-responsables !

>> Renforcement des protections pour les oiseaux

Dans le cadre d'un partenariat instauré avec La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Conservatoire Études des Ecosystèmes de Provence (CEEP) depuis déjà plusieurs années, ERDF a entrepris un programme de neutralisation de ses ouvrages électriques situés dans des zones identifiées comme étant à risques par les ornithologues.



La mise en œuvre de matériels spécifiques permet de réduire les risques d'électrocution et de percussion des lignes par les oiseaux. Sur les crêtes de la calanque de Méjean, une équipe de techniciens d'ERDF spécialisée dans les travaux sous tension a installé des protections avifaunes sur deux supports de ligne électrique moyenne tension situé dans la zone d'habitat de l'aigle de Bonelli. Il est important de rappeler qu'en France il ne reste que 30 couples d'aigle de Bonelli dont 14 dans notre département. Une belle marque d'engagement du Service Public dans la protection de la Nature et la prévention de la faune, qui mérite d'être signalée.

Déchèterie et ramassage des encombrants : Ce qu'il faut savoir

- Pour rappel la déchèterie communautaire de la commune est ouverte 7 jours sur 7 suivant les horaires suivant (Tel : 04 42 45 78 03) : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13.30h à 17h (hiver), du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 (été) et le dimanche de 8h à 12h
- En ce qui concerne les encombrants un ramassage est organisé tous les mardis sur rendez vous auprès de l'antenne communautaire d'Ensuès au : 04 88 77 61 85 ou 04 88 77 62 32.

>> Suites de l'incident du 7 Août à LyondellBasell (Schell Berre)... Retour d'expérience

Le dimanche 07 Août dans l'après-midi un fort dégagement de fumée et surtout une odeur de plastique brûlé envahissaient le pourtour de l'Etang de Berre. À l'invitation de M. Reuter, Sous Préfet d'Istres, Michel ILLAC, notre Maire a participé à une visite et une réunion d'information sur le site de la raffinerie du groupe LyondellBasell. L'occasion pour les élus, les représentants de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du logement (DREALE), le service de la police de l'air et des frontières, divers organismes de protection des populations et de la santé et les responsables de la raffinerie, dont le coordonateur opération, M. Claude Faure, d'échanger sur les conditions d'alerte et de gestion de l'incident. Les conclusions de l'enquête ordonnée par la Préfecture sont claires, "le nuage était composé de vapeur d'eau et n'était absolument pas toxique". La préfecture avait toutefois appelé les personnes fragiles sur le plan respiratoire à rester à leur domicile. L'incident a contraint l'aéroport à annuler 13 vols et en dérouter huit autres, du fait d'une moindre visibilité. Un moment pour les élus de rappeler que la communication avait été insuffisante pour la majorité des communes environnantes et que cela ne doit pas se reproduire, "nous devons pouvoir informer nos administrés dans les plus brefs délais afin qu'ils prennent les bonnes mesures pour assurer leur protection" a déclaré le Maire, pas content d'avoir appris par le journal télévisé l'incident. De plus redémarrer une unité en plein week-end est-ce bien raisonnable ? Des demandes concrètes des élus qui semblent avoir été entendues et qui ne manqueront pas d'être appliquées par les responsables de la raffinerie aidés par la DREAL et le centre d'information pour la prévention des risques majeurs (CYPRES).

Un bon conseil : en cas de suspicion de pollution liée à un nuage et/ou une odeur importante, n'hésitez pas à rester à l'intérieur de votre habitation et à écouter les radios locales qui donnent rapidement les informations utiles.



>> Le débroussaillage : un geste vital et une obligation légale

Les conditions climatiques de notre littoral et les importantes surfaces forestières de notre commune font des feux de forêt un risque majeur sur notre territoire. Face à ce risque élevé, le moyen d'autoprotection le plus efficace reste le débroussaillage. Il est obligatoire dans les zones exposées, et la Loi nous rend responsables de son exécution (Obligations Légales de Débroussaillage - OLD). Vous pouvez constater que notre commune assure, en ce qui la concerne, avec soin cette mission sur les domaines qui lui appartiennent. Suite à l'incendie de juillet 2010 entre Châteauneuf-les-Martigues et Carry le Rouet (900 hectares avaient brûlés), le ministre de l'agriculture, M. Bruno Lemaire, avait réunis les élus en présence du Préfet, pour rappeler aux Maires leurs rôles sur cette question du débroussaillage. À l'automne 2010 la Municipalité a adressé un courrier aux propriétaires vivant dans un environnement boisé dans le but de les sensibiliser sur la nécessité de débroussailler leur propriété. Cette obligation se justifie par la mise en sécurité des personnes et

des biens vis-à-vis d'un feu provenant d'un bois voisin et améliore, de ce fait, les conditions d'intervention des secours en cas de sinistre. Les services préfectoraux DDAF, l'ONF, les pompiers, le CCFF, la gendarmerie et la police municipale veillent sur l'application de ces règles sur nos communes.

En application de l'article L.322-3 du Code Forestier la municipalité doit assurer le contrôle de l'exécution des obligations de débroussailler par les administrés. En cas de défaillance des propriétaires, nos services seraient contraints de faire exécuter d'office les mesures de sécurisation nécessaires, et le coût de ces travaux pourrait faire l'objet d'un remboursement de la personne concernée.

Pour les aspects techniques, vous pouvez consulter le site Internet de la ville www.mairie-ensues.fr le guide de débroussaillage de la Région (rubrique Votre Quotidien > Environnement > Débroussaillage) ou bien vous rapprocher du service urbanisme de la commune qui se tient à votre entière disposition pour vous fournir les renseignements qui pourraient vous être utiles.

>> Le projet d'aire de pique nique des Caucarrières est sur de bons rails

Ne soyez pas étonné de voir la mise en place de bancs et tables dans le secteur des Caucarrières (au bout du chemin des Bourgailles). À l'initiative de la Municipalité, ce nouveau lieu de pique nique sera le point de départ d'un chemin de randonnée balisé de 4,1 kms. Accessible à tous, cet itinéraire vous permettra de visiter le massif forestier et de vous emmener jusqu'à son point culminant où vous pourrez

découvrir une vue magnifique sur la rade de Marseille. Une table d'orientation vous permettra un repérage à 180° des points particuliers de notre rivage. Ce sentier de promenade sera entièrement fléché. L'entreprise retenue pour ces travaux est une entreprise d'insertion qui permet à des personnes éloignées de l'emploi de se (re)professionnaliser par le biais de l'activité même de l'entreprise.





>> Nouveautés et bonne ambiance au bal du 13 juillet !

Cette année le bal du 13 juillet a connu un succès populaire d'envergure. Plus de 300 personnes ont répondu à l'invitation de la Municipalité, malgré une météo capricieuse. Par chance, la pluie a cessé en début d'après midi pour laisser place à une superbe soirée. Très appréciée de tous, la sardinade proposée pour la 1^{ère} fois sur le parvis de l'hôtel de ville, a rencontré un vif succès. L'initiative a permis à chacun de profiter à la fois de l'ambiance musicale et festive mais aussi aux convives, venus majoritairement en famille, de s'attabler pour déguster gratuitement une belle assiette de grillades et un taboulé.



Une buvette et un espace de restauration rapide complétait le dispositif. Le bal était assuré par DJ "Jean Noël" et l'équipe d'Éric Parker, qui ont proposé une ambiance musicale très variée



(disco, chanson française et internationale, pop-rock, électro). Ce ne sont pas moins de 3 dj's différents qui se relayaient derrière le platines. La présence, sur scène et sur la piste, de 2 danseuses a fait monter la température ambiante. Des canons à confettis ont inondé régulièrement le dance floor pour le grand bonheur des enfants... Mais aussi des grands. Un écran géant contribuait à transformer l'espace en boîte de nuit à ciel ouvert et la fête s'est poursuivie dans la bonne humeur jusqu'à 2 h du matin.



>> Ateliers BD, c'est reparti !

Les ateliers BD qui s'adressent aux 8-11 ans avec Éric Stoffel proposés par la Bibliothèque reprendront dès le mois d'octobre afin de pouvoir exposer lors du prochain Salon du livre, les planches réalisés. Rendez-vous un vendredi par mois à 17h30 les 14/10 - 04/11 - 9/12 - 20/01 - 17/02 - 23/03 - 13/04 (7 séances de 2h).

Renseignements auprès de la Bibliothèque au 04 42 45 72 87



>> Sciences et biodiversité au programme de la Fête de la Science

À l'occasion de la 4^{ème} édition de la Fête de la Science sur notre commune, il sera proposé entre le 12 et le 16 octobre de partir à la découverte de la chimie avec "cuisinons les sciences", des ateliers ludiques et pédagogiques à l'attention des collégiens du Petit Prince ou bien de vous révéler les coulisses des laboratoires de Recherche Marseillais avec une exposition d'illustrations attrayantes, intrigantes et captivantes sur les thèmes à la biologie, l'astronomie, les mathématiques, la physique et la chimie. Cette Fête de la Science se clôturera par une visite du chantier ITER à l'attention du grand public pour découvrir et s'interroger sur le monde de la fusion, le samedi 15 octobre en après-midi, au cours de laquelle des scientifiques exposeront les enjeux de ce projet de coopération internationale dans le domaine de l'énergie ainsi que les enjeux liés à la biodiversité avec une visite de la forêt domaniale par des professionnels de l'environnement.

Visite gratuite à réserver dès à présent auprès de Laurence au 04 42 44 88 88 car places limitées (transport en autobus à partir de la commune).



>> Voyage mexicain pour Bibliothèque en Fête

Dans la continuité de "Lire en fête" et avec le soutien de la BDP et du Conseil Général, nous vous donnons rendez-vous entre le 4 et le 29 octobre pour une 2^{ème} édition de "bibliothèques en fête", avec un temps fort autour de la lecture et de l'écrit de la culture mexicaine.

Expositions de photos et d'objets du Mexique, conte, ateliers musicaux ou créatifs, documentaire-débat ou spectacle théâtral, le personnel de la bibliothèque d'Ensues vous propose un programme très riche avec des animations à découvrir tout au long du mois d'octobre. Venez donc fêter avec nous la passion de la lecture et de l'écriture !

Entrée libre mais inscriptions obligatoires dès à présent auprès de la Bibliothèque au 04 42 45 72 87. Programme complet sur www.mairie-ensues.fr

>> Le nouveau visage de l'hôtel de ville dévoilé au public

Dans le cadre de la journée du Patrimoine, le samedi 17 septembre, l'hôtel de ville ouvrait grand ses portes aux visiteurs afin de leur faire découvrir les nouveaux aménagements suite aux récents travaux. Cette invitation a attiré de nombreux curieux qui ont pu découvrir le nouvel accueil commun dans lequel sont regroupés l'ensemble des services de proximité destinés au public : état civil, affaires scolaires, transports, Police Municipale, culture, vie associative. Fini le temps où les familles devaient effectuer leurs démarches dans plusieurs lieux dispersés de l'hôtel de ville. De nombreux éléments de modernisation complètent ce nouveau dispositif : sonorisation intérieure de la salle des Mariages et extérieure du parvis, matériel de vidéo-projection pour les conseils municipaux et les réunions publiques, écran tactile pour la consultation des documents administratifs ou d'urbanisme, sans oublier la possibilité offerte à tous de pouvoir consulter le site Internet de la ville. Tout a été pensé pour faciliter l'accueil, l'accès du public à l'information, et ainsi améliorer le fonctionnement des services municipaux.



>> Une Journée du Patrimoine entre découvertes littéraires et performance artistique

Cette année encore, les journées du Patrimoine ont permis de mettre en lumière de véritables talents qui participent à la richesse de notre commune.

La rencontre avec des écrivains locaux en était une belle démonstration. C'est ainsi que Michelle Olive, avec la présentation de son deuxième roman "Jeu de Dames", a proposé un voyage aux confins du Sénégal. Au-delà de l'exotisme des paysages et d'une rencontre, ce roman entraîne vers des réflexions plus profondes comme le pouvoir de l'argent, le fossé entre deux cultures mais aussi une réflexion sur la place de la femme, et les déceptions qui peuvent l'envahir à un tournant de sa vie.



De son côté, Raffaëlina Putzu, traductrice de l'ouvrage "Shardana : Les peuples de la Mer", est venue nous exposer une véritable reconstitution du travail de recherche historique que Léonardo Melis a réalisé pendant plusieurs années sur l'histoire de ces "peuples de la mer", peuples aussi anciens que

mystérieux, appelés Sher-Dan, ou Princes de Dan, et qui seraient à l'origine des peuples occidentaux. L'hommage à l'expression artistique n'était pas uniquement littéraire mais aussi picturale grâce aux expositions de peintures proposées.



On citera celle des adhérents de l'association Chloé, à la Bibliothèque, avec de superbes représentations de nos paysages du sud ou des œuvres démontrant tout le travail. Tous nos remerciements à l'artiste peintre Pascale Bonifacy qui a su magnifiquement exploiter l'espace du hall d'accueil et de la salle des Mariages avec quelques unes de ses œuvres qui retranscrivent parfaitement sa passion.

Mais le clou de cette journée se déroula en soirée avec la rencontre entre le sculpteur Pierre Germain et la violoncelliste Lison Boissière pour une saisissante démonstration de croisement artistique. Un moment intense et fort apprécié des visiteurs. Qu'on se le dise, il y a du talent à Ensues...

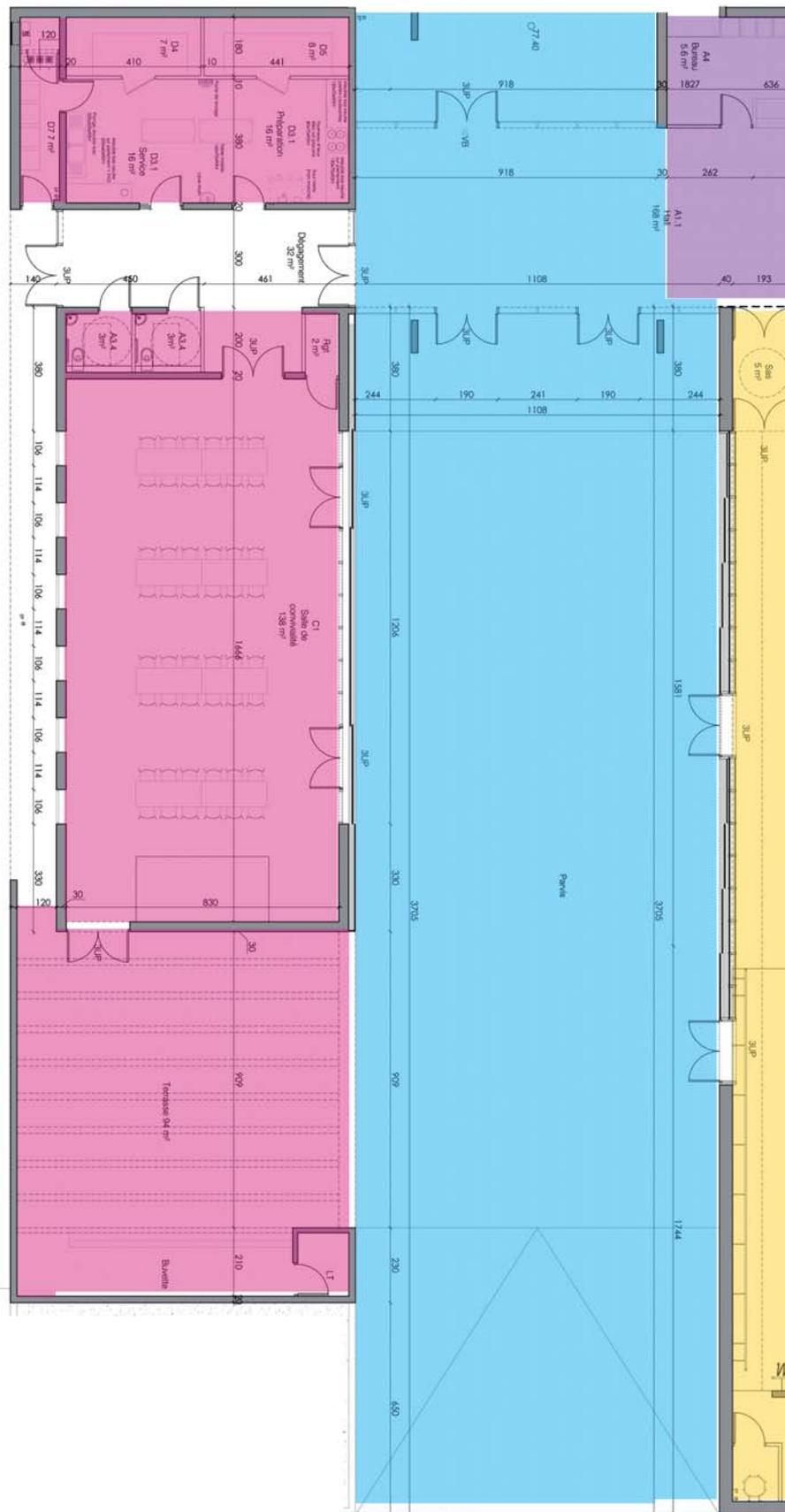
Le projet de la Salle des Festivités et de la Culture d'Ensues la Redonne suit son cours. Pour rappel, elle se situera à l'entrée ouest à proximité du nouveau Centre de Secours depuis la présentation des premières esquisses du projet par le cabinet d'architectes retenu lors d'une réunion publique le 12 Avril, le programme a bien entendu évolué. Il est le fruit de la réflexion de groupes de travail, et des avis et souhaits émis lors des différentes commissions extra-municipales.

Une salle de spectacle polyvalente

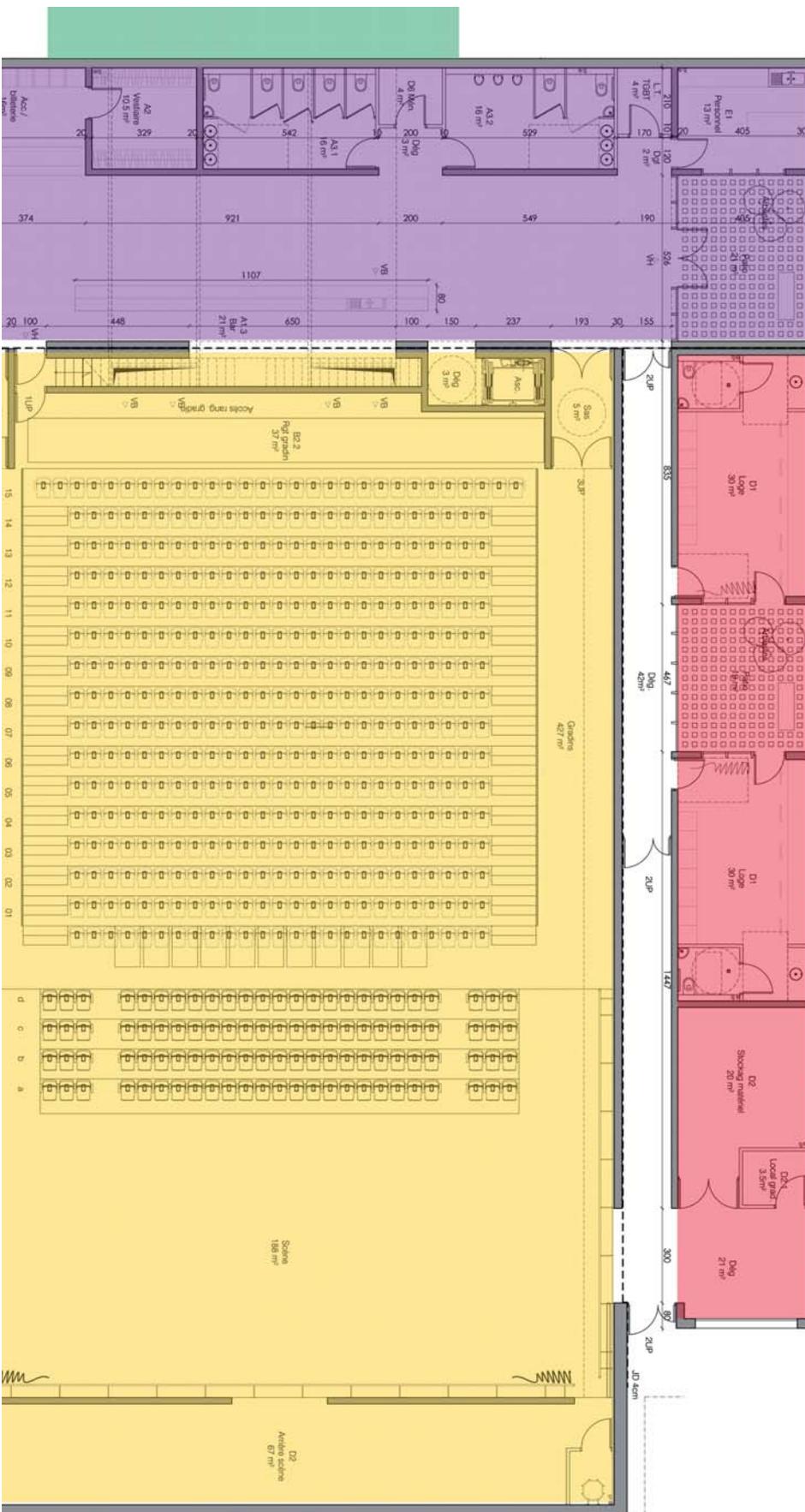
Prévue pour être équipée pour tous types de manifestations culturelles, cette salle permettra l'accueil de manifestations festives, municipales, scolaires ou associatives, sur l'ensemble de la surface de la salle grâce à un espace scénique bien défini, tenant compte des contraintes d'accessibilité... Une fosse accueillant les 4 premiers rangs de spectateurs et pouvant se refermer pour les manifestations festives permettra une utilisation intégrale de la salle totalement à plat pour toutes les configurations possibles : spectacles, conférences, forum, concerts, projections, banquets, séminaires etc... Les sièges en gradin télescopique ainsi que la fosse permettent une capacité d'accueil jusqu'à 600 places assises. La salle bénéficie de l'équipement scénique nécessaire à son fonctionnement (plafond scénique, régie technique, matériel et réseaux scénographiques, espaces logistiques, passerelles techniques...) ainsi que d'une isolation qui lui confère une garantie optimale en terme d'acoustique et de thermique.

Une salle de convivialité équipée pour tous types de réceptions municipales, privées

Cet espace permettra l'organisation des événements familiaux des administrés d'Ensues (mariages, baptêmes, anniversaires...). Il bénéficie de l'appui d'un espace cuisine adapté pour des professionnels type traiteur et des sanitaires. Son mode de fonctionnement sera locatif avec une priorité accordée aux habitants de notre commune. La salle disposera d'une capacité d'accueil de 140 personnes. L'accès à l'ensemble cuisine/salle de convivialité pourra être isolé du reste de la structure pour fonctionner de manière indépendante. Elle disposera en outre d'une terrasse, d'une buvette ainsi que d'un toit végétalisé qui apportera de nombreux intérêts à ce complexe, notamment écologiques, et énergétiques.



Aujourd'hui, dans le souci de vous informer du mieux possible des avancées des grands projets de notre commune, nous vous présentons en avant-première les contours de ce futur équipement. De par sa polyvalence, il permettra à la fois un accès de tous à la culture dans de très bonnes conditions, mais il répondra aussi aux besoins d'expression des associations de la commune et à la population ensuénienne qui à titre privé souhaiterait y organiser tous types de réceptions familiales. Vous trouverez ici la définition des différents espaces qui composeront cette salle des Festivités et de la Culture.



Un hall d'accueil fonctionnel

Il sera composé d'une banque accueil/billetterie, de vestiaires, de sanitaires, d'un espace bar, de bureaux polyvalents pour le personnel, pour accueillir le public ou organiser certains évènements dans les meilleures conditions possibles.

Des loges et des espaces de rangement pour l'accueil des artistes.

Cet espace est composé de 2 loges de 30 m² chacune, équipées de douches et de sanitaires avec un patio interne et un accès aisé vers la scène. Les loges sont encadrées par des espaces dédiés à la logistique avec divers locaux de rangement du mobilier et des espaces techniques spécifiques à proximité de la salle.

Un grand patio en liaison avec les deux espaces

Cet espace spacieux et convivial a été pensé afin de profiter du plein air que ce soit pour des manifestations spécifiques ou à l'occasion d'entractes de spectacles, un lieu de rencontre et d'échange...

Un théâtre de Verdure pour des spectacles en plein air

À partir d'un escalier naissant dans le hall, on accèdera à la fosse et scène du futur théâtre de verdure. Des gradins seront ensuite rajoutés dans le cadre d'une 2^{ème} tranche de travaux. L'ensemble de la structure permettra également l'accès de plein pied ainsi qu'un accès au futur théâtre de verdure par un ascenseur interne. Des espaces paysagers seront aménagés ainsi qu'un bassin de rétention des eaux pluviales enterré pour des économies en termes d'arrosage.

>> Profitez d'un stage multi-sports pendant les vacances d'automne

Cette initiative est une grande première pour notre commune et découle d'une réflexion partagée entre la Municipalité et 5 associations concernées : Judo Jujitsu Côte Bleue, le Tennis Club d'Ensuès, le club de Hand-ball d'Ensuès, les associations Impact et Gym Ensuès. L'objectif est de développer la pratique du sport chez les jeunes de notre commune, de leur proposer la découverte de plusieurs disciplines sportives et ainsi susciter des vocations. Chaque activité proposée est encadrée par des animateurs diplômés. Alors, n'hésitez pas à en faire profiter vos enfants, leur permettre d'avoir une idée plus précise de l'activité qu'ils souhaitent pratiquer, sans pour autant rentrer dans la performance sportive. Pour tous renseignements et inscriptions, merci de prendre contact avec Nicolas Sarde au 06 19 98 52 27, Valérie Salles au 06 15 12 65 95 ou Romain Pulido au 06 65 26 61 81.

>> Goûter conté et ateliers de cuisine autour du chocolat

En raison de problèmes techniques, les animations sur le goût autour du thème du chocolat n'avaient pu avoir lieu au mois de mai. C'est avec plaisir que nous vous les proposons le samedi 5 Novembre.

- De 8 h à 13 h, à la Cuisine centrale de l'École maternelle : Ateliers cuisine animés par un chef-cuisinier sur la thématique "des saveurs sucrées (tulle à l'orange, moelleux aux amandes et au miel, macarons au chocolat, ganache au chocolat, décadence au chocolat (gâteau)) : explications, démonstrations et réalisations à emporter chez soi.

- À 16 h 30, au Foyer Socioculturel : Spectacle Jeune Public : goûter-conté autour du chocolat par la compagnie Délices de scènes, pour un voyage autour du cacao depuis ses origines amérindiennes, sa découverte par Cortès, ses premières recettes dans les abbayes espagnoles puis sa démocratisation et ce qu'il représente aujourd'hui dans l'imaginaire. Clément Goguillot préparera devant nos yeux les mets qu'il nous propose ensuite de déguster.

Renseignements et réservations obligatoires auprès de Laurence au 04 42 44 88 88 (attention : places limitées à 10 participants pour l'atelier cuisine (Tarif atelier cuisine : 30 €/participant). (Tarif unique pour le spectacle : 4 €).

>> À vos marques pour l'Escapade

Il est temps de chausser vos baskets, la 18^{ème} édition de la course pédestre L'ESCAPADE d'Ensuès la Redonne (12,5 km) organisée par l'Escapade du Pied en collaboration avec la municipalité et les associations de la commune se déroulera le dimanche 6 Novembre. Comme l'an dernier, un stand de massages sera installé au foyer socioculturel au service des coureurs et une course de marche nordique se déroulera en parallèle avec un départ donné 30 minutes avant celui des joggeurs - Départ à 9h30 au Centre du Village.

Inscriptions : www.mairie-ensues.fr ou www.courirfrance.com - Tél.: 04 42 44 88 88



>> Le Festival Brassens s'annonce

À l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la disparition de Georges Brassens, le Foyer Rural d'Ensuès la Redonne, en partenariat avec la Municipalité, vous propose une journée hommage le Samedi 15 Octobre. La matinée sera consacrée au travail de Michel Melchionne, auteur compositeur et interprète marseillais bien connu. Les enfants de l'école élémentaire de la commune viendront chanter avec lui, et il proposera un concert pour lequel il interprétera Brassens avec sa vision personnelle. En soirée, au foyer socioculturel, vous serez également proposés 2 spectacles entrecoupés d'un repas convivial (apéritif musical et chili con carne au menu) :

- À 17 h : Jacky Guilbert, interprète talentueux de l'œuvre brasséenne et co-fondateur du festival de Vaison-la-Romaine. Ses interprétations seront accompagnées d'une projection de photos relatant les étapes marquantes de la vie de Brassens

- À 21 h Christian Lanet et son groupe martégal "Brassens Hits" donnera une version plus dansante et plus swinguée de l'auteur sétois.

Renseignements tarifaires et réservations auprès du foyer rural au 04 42 45 75 33 ou par mail foyerensues@wanadoo.fr



>> La ville partenaire du festival du Court-métrage de la Côte Bleue

Pour la 2^{ème} année, la ville d'Ensuès la Redonne s'associe au festival du Court-métrage de la Côte Bleue. Rendez-vous samedi 15 octobre au cinéma "Fernandel" à Carry-le-Rouet de 14 h à 19 h pour assister aux projections des films en compétition et le lendemain de 10h à 13h pour la projection des films "animation" en compétition, la projection des films hors compétition, le palmarès et la remise des prix. Toutes les infos sur www.festi-courts-cote-bleue.fr/

>> Appel à inscriptions pour la Saint Maur 2012

La municipalité organise pour la prochaine St Maur 2012, une élection Miss Ensuès. Toutes les personnes à partir de 16 ans peuvent participer à cette élection, mais il sera demandé au moment de l'inscription une autorisation parentale pour les jeunes filles mineures. L'élection se fera en deux parties, la présélection le vendredi soir et la finale le samedi soir. Pour tous renseignements merci de contacter Laurence Ameris au : 04 42 44 88 88.

OCTOBRE

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2

Exposition des Scrapbookeuses d'Ensuès au foyer du Gymnase

JEUDI 6

Conseil Municipal à 18h30 dans la salle des Mariages

SAMEDI 8

Concours de pétanque au boulodrome*

DU 12 AU 16

Fête de la science

SAMEDI 15

- Spectacle hommage à Georges Brassens par le Foyer Rural au foyer socioculturel.

- Sortie au CEA de Cadarache dans le cadre de la fête de la Science (*sur inscriptions*)

MARDI 18

réunion publique sur les travaux d'assainissement des calanques dans la salle des Mariages à 19h

DU 18 AU 29

Bibliothèques en Fête : Exposition de photos sur le Mexique à la Bibliothèque

MARDI 18

Bibliothèques en Fête : Atelier d'éveil musical à la Bibliothèque

MERCREDI 19

Bibliothèques en Fête :

- Conte mythologique mexicain à la Bibliothèque à 15h30

- Atelier de création artistique à 17h

- Projection et apéro mexicain à la maison Pour Tous à 18h

DU 24 AU 28

- Stage de Hand-Ball au gymnase

- Stage de gymnastique dans la salle de gym agrès

- Stage Multisports au gymnase

SAMEDI 29

Collecte du Don du sang au foyer socioculturel de 8h à 13h

NOVEMBRE

SAMEDI 5

Atelier de cuisine à la cuisine centrale de l'école maternelle Arc en Ciel de 8h à 13h

Goûter-conté autour du chocolat au foyer socioculturel à 16h30

DIMANCHE 6

Course pédestre L'Escapade

VENDREDI 11

Commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale

DIMANCHE 13

Loto de Gym Ensuès au foyer socioculturel

SAMEDI 19

Récréative par le Foyer Rural au foyer socioculturel

DIMANCHE 20

Loto du Secours Populaire au foyer socioculturel

NOVEMBRE

MERCREDI 23

Inauguration de la 2^{ème} tranche du cimetière communautaire à 11h

DIMANCHE 27

- Grand Prix adultes du Badminton Club au gymnase

- Foire aux jouets du Secours Populaire au foyer socioculturel

DECEMBRE

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4

Téléthon organisé par la Municipalité et le CCAS

MERCREDI 7

Contes de Noël à la Bibliothèque à 15h

JEUDI 8

Conseil Municipal à 18h30 dans la salle des Mariages

SAMEDI 10

Chants de Noël à l'Église Saint Maur

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11

Marché de Noël au gymnase

MARDI 13

Contes de Noël pour les tout-petits à la Bibliothèque

MERCREDI 14

Noël des Associations au gymnase

VENDREDI 16

Noël des Séniors au gymnase

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18

Coupe de Noël par le Judo Jujitsu Côte Bleue au gymnase

DIMANCHE 18

Loto de la Bécasse au foyer socioculturel

DU 19 AU 23

Stage de Hand-ball au gymnase

JANVIER

VENDREDI 6

Collecte de Don du Sang au foyer socioculturel

SAMEDI 7

Vœux de la Municipalité à la population au gymnase

DIMANCHE 8

Loto par "Le Souffle c'est la Vie" au gymnase

MARDI 10

Remise des récompenses du Concours crèches et sapins

DU 13 AU 15

Fêtes de la Saint Maur

* Par l'association Droit au Bouchon

>> Changement de propriétaire au Relais Pizza



M. Richard Kevin a pris les commandes du Relais Pizza situé 38 route du Rove. Vous pouvez passer commande de vos pizzas sur le site (à côté de la Station) ou vous faire livrer en appelant le 04 42 45 78 44 (tous les jours sauf le lundi et à partir de 17h pour les commandes). Possibilité aussi de commander des paëllas à partir de 10 personnes.

>> Nouvelle pizzeria dans le village



Pizza Babi situé 5 Avenue Frédéric Mistral vous propose de succulentes pizzas, un choix de panini ou des portions de paëlla (uniquement le week-end). Ouvert 7j/7 de 17h et jusqu'à 22h30, vous pouvez vous faire livrer gratuitement à partir de 19h sur Ensues, le Rove ou Carry (côté Ensues). Pour toute commande : 04 42 49 11 30.

>> Mille et Une Pattes, prends soin de vos animaux



Depuis le 18 juillet, le salon de toilettage Mille et Une Pattes a ouvert ses portes au 12 Avenue Frédéric Mistral. Isabelle vous y accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Accessoires pour chiens et chats, croquettes de qualité 100% naturelles (Gamme Advance). Le salon offre aussi la possibilité aussi de toilettage à domicile ou de livraison de croquettes.

(renseignements au 04 42 45 64 49). Retrouvez toutes les infos sur www.mille-et-une-pattes.com

>> Changement de propriétaire à la laverie



Désormais c'est Mme Jocelyne Moret qui vous accueille à la Laverie automatique du centre commercial des 13 Saouques. Vous pouvez lui confier votre linge pendant ses heures de présence (de 7h30 à 12h et de 17h à 20h). Elle propose aussi des prestations de repassage, de retouches et de coutures. Ouverture 7 j/7 de 7h30 à 20h.

Contact : 06 88 68 50 31 ou laverie.ensues@gmail.com

>> S&F : Une nouvelle entreprise d'installation électrique

Pour réaliser chez vous tous types de travaux d'installation électrique, ou bien des aménagements intérieurs et extérieurs (sauf plomberie), vous pouvez désormais faire appel à Sébastien Sélénati et l'entreprise S&F (2 rue Aristide Briand).

Pour tout contact : 07 86 32 47 80.

>> Marcel Dalmasso n'est plus



La maladie l'a emporté très rapidement, mais dans un courage exceptionnel, Marcel a su rassurer et préparer tous les siens à son départ. Un travailleur et surtout un homme au service des autres dans sa vie citoyenne, président d'une association de parents d'élèves et puis élu municipal de 1971 à 1989. C'est en sa qualité d'adjoint à l'éducation qu'il termina son mandat électif par la création de l'actuelle école maternelle. Toutes nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

NAISSANCES

12/06 Alonso GERACI
19/06 Louis GIL
27/06 Shahyn FERCHICHI
30/06 Océane PATTI BRIGNOLE

07/07 Valori DUMONT
07/07 Naïs DUMONT
22/07 Gabriel ISNARD
29/07 Loucia GROS

05/08 Romain MONTEIRO
11/08 Quentin MORIZOT
15/08 Amandine VAILLANT BRIGNOLE
20/08 Markus MAFFREN
22/08 Sacha BERTO

02/09 Léo BEDEREDE

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparaît pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.



Shahyn



Amandine



Océane

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

30/07 Romane MARIEN

MARIAGES

25/06 DELLA PINA Morgan / MARIN Sandrine
25/06 BANOS Anthony / MIRETTI Caroline
25/06 DEROUET Stéphane / MASSE Stéphanie

12/07 COLINET Richard / ACHOUBA Douniazed
13/07 VITIELLI David / RAVONNAUX Mélanie
23/07 CARRILLO Gilles / ANGELO Mary-line
30/07 MARIEN Jérémy / POUCHIN Camille
30/07 D'ERCOLE Claude / DESPREZ Barbara
30/07 EYSSAUTIER Albin / ERRERA Carine

06/08 TESTELIN Yvon / MILLET Tiffany
13/08 LOMBAERDE Eddy / PHOUTHAVONG Manikhone
20/08 SANTIAGO Jean-Marc / CARISIO Magali

10/09 GUEULET Régis / DELVAUX Magali

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

14/07 Alain HANS
15/07 Jean CHIOSELLI
17/07 Raoul PINERI

02/08 Claire GUILLON
27/08 Joseph GUIRAGUOSSIAN
29/08 Jeannine LANDI

04/09 Roger DALMASSO
06/09 Alexandre LONGEIN

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

“L'avenir de l'école est la principale préoccupation des Français...”

Alors que l'avenir de l'école est la principale préoccupation des Français, juste derrière l'emploi, et que 82 % d'entre eux s'opposent aux suppressions de postes dans l'éducation nationale (sondage CSA du 25 Aout 2011)...ce sont 16 000 postes en moins, 1500 fermetures de classes, une baisse des personnels d'aide aux enfants en difficulté (RASED), etc. Ensûès n'échappe pas à ces décisions avec un nombre de classe insuffisant à l'école maternelle qui se voit contrainte à des effectifs allant jusqu'à 28 enfants par classe. L'académie a certes décidé une ouverture qui permet d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants mais hélas pas tous ceux qui auront trois ans dès les premiers jours de l'année 2012 ce qui aurait pu libérer des places en crèche.

Pourtant des locaux sont disponibles pour accueillir ces enfants. On le voit bien, alors que la commune fait des efforts pour donner les moyens nécessaires, de son côté l'éducation nationale et son ministère ne fournissent pas les postes d'enseignants avec à l'appui des réformes successives du ministre. Pourtant, nous le savons tous, l'avenir de nos enfants passe par une scolarisation de qualité et ce, dès le premier âge. Leur avenir professionnel, leur formation et celle de futurs citoyens sont liés au Service public d'éducation dont ils auront bénéficié. Au moment où nous écrivons ces lignes, diverses initiatives se préparent avec les enseignants et les parents d'élèves et notamment une journée d'action programmée le 27 septembre, de quoi faire réfléchir les futurs candidats à la présidentielle...

Michel ILLAC

"Gauche plurielle - Société civile"

Urbanisme : Un sujet secret défense !

Dans une commune convoitée comme la nôtre, préserver un environnement aussi exceptionnel et développer harmonieusement des équipements publics et des constructions privées relèvent d'un vrai challenge. Un tel équilibre nécessiterait une forte capacité de discernement du Maire et de l'adjoint concerné et une stratégie collective de long terme : la collégialité au sein du Conseil Municipal, la régularité de concertation avec la population, le dialogue permanent avec les associations qui agissent pour l'environnement, le respect des règles du PLU devraient être des incontournables pour traiter l'urbanisme en toute confiance, transparence et équité. Hélas, à Ensûès la Redonne nous sommes très loin du compte ! Il n'y a qu'à voir le nouveau "chalet rouge" près du gymnase. Nombreux comparent son mauvais goût au toit bleu de la buvette

du boulodrome. Certes, faire autrement aurait coûté plus cher. Mais le Maire préfère claquer 4,3 millions € dans une salle des fêtes! C'est pourquoi aussi, le service Urbanisme est saturé. Pour économiser, le Maire a supprimé deux emplois qualifiés, un spécialiste de l'environnement et un urbaniste assermenté par les tribunaux, et traite seul dans son coin la plupart des dossiers d'urbanisme ! D'ailleurs, vous êtes nombreux à nous solliciter, à vous plaindre d'attendre interminablement un rendez-vous, à contester de plus en plus les décisions du Maire pour des refus de permis de construire ou des préemptions que vous jugez injustes et arbitraires, comme en atteste le nombre croissant de litiges portés devant la justice. Nous regrettons cette gestion à la petite semaine de notre si belle commune !

Groupe d'opposition "Confiance en l'Avenir"

Nous sommes étonnés par la construction de ce grand chalet en bois qui s'érige devant notre gymnase. Où sont les exigences normalement attendues pour un programme de construction sur une Commune ? Le Maire et ses élus en charges de la gestion communale ont décidé pour leur première réalisation urbanistique de déroger aux cahiers des charges de cette extension qui disait "Il est important que cette extension soit d'un style qui s'intègre avec le style provençal répandu au sein de la commune". Avez-vous vu beaucoup ce style de construction sur notre commune ?

À cela, nous rappellerons aussi l'article 11 du PLU qui dit que pour l'aspect extérieur des constructions "les matériaux de construction (béton, bois...) ne doivent pas rester visibles et devront donc être recouverts d'un enduit traditionnel dont la couleur ne devra pas être rouge ou jaune vif...".

Une commune qui donne le mauvais exemple ne peut plus exiger de quiconque le respect des règles.

Notre gymnase actuel était prévu pour une extension, ce qui aurait été plus harmonieux et moins coûteux. À présent, peut-on croire que le prochain programme de la Salle des Fêtes, avec ses exigences techniques, architecturales et budgétaires sera respecté ? On nous a déjà annoncé un premier dépassement de l'enveloppe de 5 %. L'argent des contribuables d'Ensûès, qui paient déjà les impôts les plus élevés de toute la Côte Bleue, est facile à dépenser. Le Maire essaie de vous rassurer avec un gel des impôts locaux jusqu'en 2014. C'est une fausse bonne nouvelle, car il faut savoir que tous les importants prêts contractés commenceront leurs remboursements dès 2014.

Roger Barrachin

Restez connectés avec votre ville !



Mairie 04 42 44 88 88

[Plan d'accès](#)
[Numéros d'urgence](#)

[Contacts](#)
[Plan du site](#)

recherche

Ville d'Ensues la Redonne
Site officiel

Votre
Mairie

Votre
quotidien

Vos
loisirs

Notre
Ville



Actualités



[Plan de ville](#)

[Adresses utiles](#)

[Agenda](#)

[Menu cantine](#)

[Démarches administratives](#)

[Marchés Publics](#)

[Photothèque](#)

En bref

[Découvrez le programme des Virades de l'Espoir](#)

[Modification d'horaires transports scolaires vers collège Mirabeau](#)

[Découvrez le programme de rentrée du Centre de Loisirs](#)

[Interdiction d'accès au belvédère de la Madrague de Gignac](#)

[Permanences conseil du CAUE](#)

Lettre d'infos



En recevant chez vous la lettre d'information du site Internet de la ville : www.mairie-ensues.fr, vous recevrez régulièrement les infos indispensables à votre quotidien : actualités, agenda, nouveaux services, événements ou dossiers thématiques. Abonnez-vous en renseignant votre adresse mail dans l'espace prévu à cet effet.